

1 9 9 0



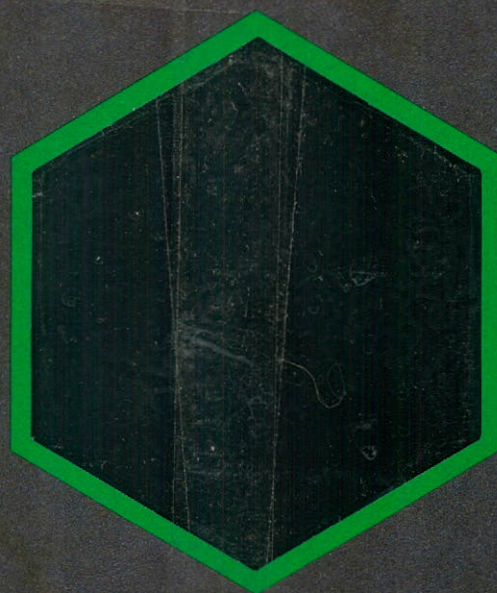
La Confédération
des caisses populaires
et d'économie Desjardins
du Québec

depuis
90 ans

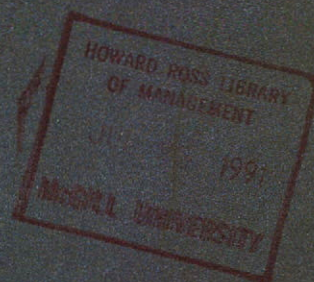


Desjardins L'incroyable force de la coopération.

LA CONFÉDÉRATION
DES CAISSES POPULAIRES
ET D'ÉCONOMIE DESJARDINS
DU QUÉBEC

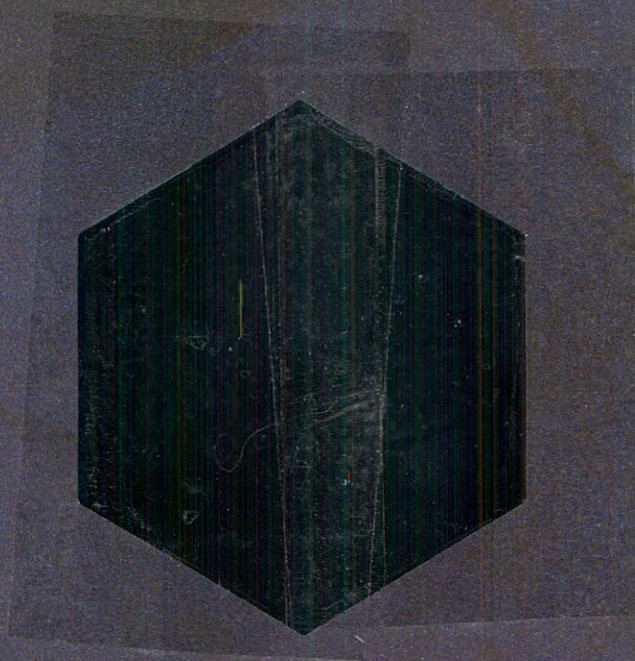


Desjardins

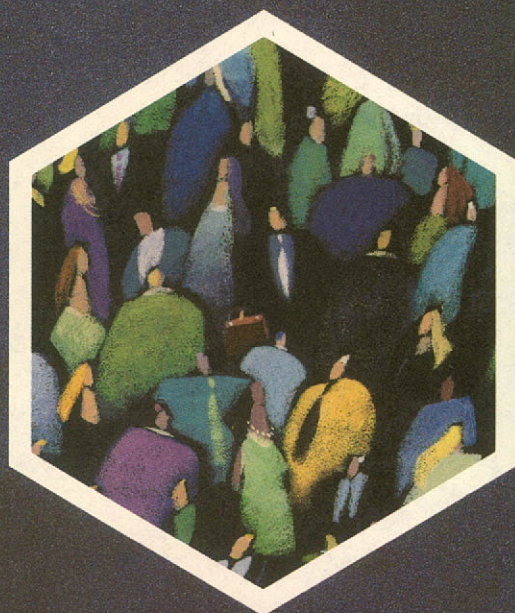


Le Mouvement des caisses Desjardins est une institution financière coopérative qui regroupe 4,7 millions de membres et plus de 38 000 employés. Ce Mouvement compte 1482 caisses populaires et caisses d'économie, 14 fédérations de caisses, dont 3 hors Québec, 4 sociétés de portefeuille et une quinzaine de sociétés filiales actives dans divers domaines du secteur financier, dont les assurances, la fiducie, les valeurs mobilières, l'investissement, le transport des valeurs et le traitement de cartes de crédit.

La Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec est l'association coopérative d'autorité provinciale chargée de l'orientation, de la planification et de la coordination de l'ensemble des activités du Mouvement.



L'INCROYABLE
FORCE
DE
LA
COOPÉRATION



depuis 90 ans

SOMMAIRE

5

Rapport du président

14

Rapport des activités
administratives

21

États financiers consolidés
de la Confédération

35

Mouvement des caisses
populaires et d'économie
Desjardins

38

Conseil d'administration

40

Commissions

41

Bilan social

49

Revue des activités financières
des caisses, des fédérations,
de la Confédération et de
la Caisse centrale Desjardins
du Québec

NOTES AU LECTEUR :

Pour respecter l'usage recommandé par l'Office de la langue française et le Bureau de normalisation du Québec, nous employons dans les textes les symboles M et G pour désigner respectivement les millions et les milliards. Ainsi, « 8 M\$ » se lit « huit millions de dollars » et « 17 G\$ » se lit « dix-sept milliards de dollars ».



L'intérieur de ce rapport est imprimé sur
du papier contenant 50% de fibres
recyclées.

RAPPORT DU PRÉSIDENT



RAPPORT DU PRÉSIDENT



QUATRE-VINGT-DIX ANS D'HISTOIRE

ans le climat de bouleversement et d'incertitude de cette première année de la décennie, notre Mouvement entrainé dans sa 90^e année d'existence. C'est le 6 décembre 1900 en effet qu'Alphonse Desjardins fondait, à Lévis, la première coopérative d'épargne et de crédit en Amérique du Nord, embryon de ce qui allait devenir le Mouvement des caisses Desjardins.

Cet anniversaire que nous célébrons n'est pas seulement l'anniversaire d'une organisation. Il est aussi celui d'une idée, d'un rêve, d'un projet qui, après avoir été porté avec ferveur et promu avec énergie par un homme, est petit à petit devenu, par une large adhésion populaire, un véritable mouvement,

c'est-à-dire une entreprise collective de transformation de notre société par ses membres mêmes.

Le projet d'Alphonse Desjardins, c'était globalement d'emprunter le terrain économique afin de faire des transformations sociales. Ce qui pressait, selon lui, ce n'était pas de lutter contre le capital, mais de nous en construire un bien à nous. L'établissement des réservoirs locaux de capitaux que constituaient les caisses sur toute l'étendue de leur territoire permettrait aux Québécois et aux Québécoises de créer graduellement un «capital vraiment national», capable de leur assurer enfin une autorité réelle sur les décisions cruciales pour leur avenir. Et s'il choisit la formule d'organisation coopérative pour son action économique, c'est en raison de l'attachement de celle-ci aux valeurs de liberté, d'initiative, d'équité, de démocratie et de solidarité, les seules capables de garantir que l'argent et les activités économiques demeureront au

service des personnes, et non l'inverse.

C'est la richesse de ce projet que nous soulignons avant tout avec ce 90^e anniversaire. À travers les différentes célébrations amorcées en octobre 1990, et qui se poursuivront au cours de l'année 1991, c'est ce projet que nous souhaitons rappeler à la population québécoise et, avec lui, la force de la solidarité qui a permis son achèvement. Or ce rappel arrive précisément dans un contexte économique et politique où la nécessité de resserrer nos liens et de regrouper nos efforts n'aura jamais été aussi évidente.

UN CONTEXTE ÉCONOMIQUE DIFFICILE

Avec 1990, l'économie canadienne s'est grandement détériorée. Le ralentissement, qui était déjà perceptible en 1989, s'est finalement transformé en récession au printemps. Il s'agit de l'une des plus graves périodes de décroissance qu'ait connue l'économie canadienne depuis la seconde guerre mondiale, mis à part celle de 1981-1982.

Au Québec, l'impact de cette conjoncture a été considérable. La croissance du produit intérieur brut (PIB)



a reculé de façon importante. Tous les secteurs de l'économie ont été touchés, autant ceux qui sont orientés vers le commerce extérieur que ceux qui dépendent de la demande intérieure. Les conditions de crédit difficiles, l'appréciation non négligeable du dollar canadien et l'activité réduite des économies ontarienne et américaine sont notamment à l'origine de ce recul.

Dans ces conditions, le taux de chômage a bondi de 2,2% pour s'établir à 11,7% à la fin de l'année. Malheureusement, il semble que les effets de la récession continueront à se faire sentir au cours de la présente année; les pertes d'emplois se poursuivront et le taux de chômage devrait franchir facilement le cap des 12,5%, le niveau le plus élevé qu'on ait connu depuis 1984.

COMPTE RENDU FINANCIER

Dans cette conjoncture économique difficile, l'adaptation dont a fait preuve le Mouvement en 1990 lui a permis de poursuivre son développement avec dynamisme. Ainsi, l'actif consolidé de l'ensemble du Mouvement des caisses Desjardins atteignait les 48,2 milliards de

dollars au 31 décembre, en hausse de 9% comparativement à l'année précédente.

Pour le réseau formé par les caisses, les fédérations, la Confédération et la Caisse centrale Desjardins du Québec, l'an 1 de cette décennie affiche également un bilan positif et prometteur. L'actif total cumulé de ce réseau s'élevait en effet à 40 milliards à la fin de 1990. Ils s'agit là d'une progression de 7,5% ou de 2,8 milliards en regard de 1989.

À plus d'un titre, nos résultats financiers présentent des réussites remarquables, qui cadrent bien avec les orientations stratégiques de notre plan triennal 1990-1992. Ainsi en est-il par exemple de la rentabilité qui s'est affermie et qui occupe une position très enviable encore en 1990. Pour une deuxième année consécutive, les trop-perçus atteignent un niveau record: 362 millions, soit 17,6 millions ou 5,1% de plus que l'an dernier. Cette croissance va dans le sens de l'objectif visé, compte tenu de notre volonté de hausser le ratio de la base d'endettement du réseau coopératif.

En 1991, le resserrement des marges sur l'épargne à

taux variable aura une incidence sur les résultats, tout comme d'ailleurs l'impact récessionniste sur le portefeuille de prêts. Il faudra donc pallier cette baisse attendue des revenus en rationalisant davantage les frais d'exploitation, en récupérant les bénéfices escomptés à la suite des investissements technologiques des dernières années, et ce tout en maintenant l'effort consacré à l'apport relatif des revenus autres que d'intérêt.

Par ailleurs, les efforts déployés par tout le réseau au regard des parts permanentes, de la rentabilité et de l'autocapitalisation font en sorte que nos objectifs de capital ont été atteints, et largement dépassés, en un temps record, déjouant ainsi toute prévision à cet égard. Ainsi, de 4,99% qu'il était au 31 décembre 1989, le ratio est passé à 5,69% au terme de l'exercice de 1990.

Au chapitre de l'évolution du bilan, l'année qui vient de prendre fin aura été caractérisée par une croissance modérée. Toutefois, en dépit d'une demande de crédit plutôt anémique résultant d'un contexte économique défavorable, le volume des prêts en cours du réseau a augmenté



de 7,9%, soit pratiquement au même rythme qu'en 1989.

Parmi les objectifs que nous poursuivons depuis 1989, l'un vise le développement financier harmonieux, c'est-à-dire la recherche d'un juste équilibre entre la croissance, la rentabilité et la capitalisation. C'est un défi exigeant qui requiert le maintien d'une saine rentabilité, suffisante pour alimenter la capitalisation et assurer des ristournes à nos membres, tout en continuant à relever les défis de la croissance des prêts et des dépôts dans un marché devenu hautement concurrentiel. En ce sens, le réseau coopératif se trouve actuellement devant une capacité financière intéressante, puisqu'il lui est possible de réaliser de bonnes performances de croissance pour les années à venir, sans affecter de façon sensible son ratio de capital ni son degré de rentabilité.

LES GRANDS DOSSIERS DE L'ANNÉE

Avec 1990 se matérialisaient enfin, pour le Mouvement des caisses Desjardins, deux grands projets issus de la nouvelle Loi sur les caisses d'épargne et de crédit et auxquels nous avons travaillé

intensément au cours des deux dernières années.

D'abord, il s'agissait de notre première année complète de fonctionnement avec notre nouvelle structure organisationnelle. Le 1^{er} janvier 1990, trois des quatre sociétés de portefeuille prévues par cette structure entraient en activité. Tout en favorisant la synergie de l'ensemble des composantes du Mouvement, ce «nouveau Desjardins» nous assure des outils essentiels afin de faire notre place dans le nouvel environnement financier qui se dessine.

C'est cette année également que les caisses procédaient à leur première émission de parts permanentes. Avec la formidable poussée de croissance du Mouvement des 15 dernières années et les nouvelles normes de capitalisation en vigueur dans le secteur financier, la recherche d'un nouveau moyen de capitalisation afin d'assurer notre expansion constituait, depuis quelques années déjà, une priorité. Malgré les pressions constantes d'un environnement économique fortement centré sur le capital, nous tenions à ce que le titre de capitalisation qui résulte de cette recherche

respecte en tous points notre spécificité coopérative. C'est à ce critère fondamental que répondent les parts permanentes Desjardins. La première émission, lancée le 4 janvier, est une grande réussite et la deuxième, prévue pour ce printemps, devrait connaître le même succès.

De tout temps, le Mouvement des caisses Desjardins a cherché à sensibiliser les consommateurs québécois à l'importance de privilégier les entreprises d'ici afin de favoriser le développement de notre économie. La persistance du problème de l'emploi au Québec et les enjeux socio-économiques soulevés par la mondialisation de l'économie ainsi que par le débat sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec ont ramené cette question au premier plan de nos préoccupations en 1990. En cours d'année, l'occasion d'y donner des suites concrètes nous était offerte. Le 19 juillet, le Mouvement lançait donc une campagne de sensibilisation à l'achat de produits québécois. Cette campagne, à laquelle nous continuerons de faire écho cette année, vise avant tout à sensibiliser les membres des caisses et l'ensemble des citoyens à la responsabilité qui leur revient



dans le développement économique du Québec. L'avenir du Québec dépend largement, en effet, de la capacité de ses citoyens à développer ce réflexe de solidarité qui consiste à s'interroger sur la portée économique de chacun de leurs gestes de consommation et à utiliser leur pouvoir d'achat pour soutenir leur propre industrie et créer des emplois ici.

L'année qui vient de s'écouler aura également permis à l'ensemble du Mouvement de pousser plus loin son engagement en matière d'environnement. Depuis le lancement de l'*Option environnementale Desjardins* en 1989, les initiatives de toutes sortes n'ont cessé de se multiplier dans toute l'étendue du Mouvement, enracinant chaque année plus profondément cette préoccupation dans chaque repli du territoire des caisses. Si ces initiatives sont de plus en plus nombreuses, peu ont réussi jusqu'ici à intégrer la dimension environnementale à une activité financière spécifique. Or le Fonds Desjardins environnement, fonds de placement mutuel destiné à financer de façon exclusive les entreprises respectueuses de l'environnement, que nous lançons en

octobre, concrétise cette intégration et permet au Mouvement de franchir une nouvelle étape de son engagement dans cette cause essentielle.

L'année 1990 aura été par ailleurs l'occasion de poser les jalons de notre 15^e Congrès qui réunira nos dirigeants et nos dirigeantes bénévoles en septembre prochain. Cette réflexion fondamentale, à laquelle se livre le Mouvement tous les cinq ans, nous permet de faire ensemble le point sur notre cheminement, d'examiner nos grandes orientations et de nous assurer ainsi de l'adhésion dynamique de nos troupes. C'est sur la mobilisation du potentiel humain de Desjardins par la participation que porteront, en 1991, les discussions de ces assises. L'évolution rapide du Mouvement ainsi que les changements structurels et légaux majeurs des dernières années ont profondément transformé notre organisation et, en conséquence, le cadre dans lequel les dirigeants et les dirigeantes des caisses sont appelés à exercer. Que deviennent leur rôle et leurs responsabilités dans ce nouveau contexte? Quel sens prend désormais leur enga-

gement? Voilà quelques-unes des questions auxquelles ce congrès se propose de répondre.

Cette dernière année aura aussi été celle du coup d'envoi des États généraux de la coopération, une démarche de réflexion d'envergure entreprise par le Conseil de la coopération du Québec (CCQ) et à laquelle Desjardins se trouve intimement associé. Les États généraux se poursuivront dans chacune des régions du Québec en 1991 avant de connaître leur terme avec les assises générales du printemps 1992. Le mouvement coopératif québécois attend beaucoup de cette importante démarche qui devrait amener ses dirigeants à définir les moyens d'actualiser les valeurs et les règles de la coopération ainsi qu'à reconnaître les pratiques les plus susceptibles de lui permettre de participer plus efficacement au développement du Québec.

Enfin, au terme de la première année d'application de notre planification stratégique 1990-1992, il convenait de mesurer le degré de réalisation de nos priorités stratégiques et d'évaluer les éléments de la conjoncture extérieure susceptibles d'affecter leur



réalisation, de façon à pouvoir ajuster notre tir pour les deux années qui compléteront ce cycle. Or si, à la lumière de cet exercice, nos grandes orientations et nos priorités demeurent globalement les mêmes, de nouveaux objectifs viennent s'ajouter à ceux que nous nous étions fixés au départ, notamment celui d'accroître notre performance dans nos activités traditionnelles de base, spécialement dans le marché du crédit aux particuliers.

NOS RELATIONS AVEC LA COLLECTIVITÉ

En complément à l'action de ses composantes, le Mouvement a poursuivi, en 1990, son engagement dans les causes sociales auxquelles il se consacre depuis plusieurs années. Ainsi, nous avons continué de prendre part au Forum pour l'emploi, cet important mouvement de concertation mis sur pied en 1989 afin de trouver des solutions au problème de l'emploi au Québec. Comme il le souhaitait, le Forum a réussi à susciter le même enthousiasme en faveur de l'emploi sur les plans régional et local qu'il l'avait fait sur le plan national un an plus tôt, donnant ainsi lieu à plusieurs

initiatives intéressantes auxquelles nous avons été plus d'une fois associés. Parmi celles-ci, il convient de signaler la prise de position du comité de parrainage du Forum sur l'emploi et la question constitutionnelle dans le contexte du débat sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec.

Phénomène inacceptable dans une société dite riche et civilisée, la montée croissante de la pauvreté au Québec interpelle directement notre Mouvement, dont la mission est de contribuer au mieux-être économique et social des personnes et des collectivités. Notre préoccupation à cet égard est à l'origine de plusieurs initiatives, entre autres de notre participation à la campagne de financement du Regroupement des maisons d'hébergement jeunesse du Québec, un réseau qui offre gîte, couvert et services d'aide aux sans-abri de moins de 30 ans. C'est elle également qui a motivé l'association de la Confédération et de l'une de nos filiales, Culinar, à mettre sur pied un comité d'appui à la Fédération des Moissons du Québec, réseau de banques alimentaires qui récupèrent systématiquement et distribuent aux plus démunis les denrées inutili-

sées par les entreprises agro-alimentaires. Cette heureuse complicité a déjà donné lieu à un premier geste concret de solidarité, soit un déjeuner d'appui auquel étaient conviés les dirigeants des plus importantes entreprises agro-alimentaires québécoises afin de les sensibiliser à l'œuvre indispensable des Moissons.

NOS RELATIONS AVEC NOS PARTENAIRES

Face à la mondialisation croissante des marchés, les coopératives de l'ensemble du monde sentent de plus en plus le besoin de se rapprocher et de travailler ensemble. Si la nécessité de tels rapprochements nous est imposée par les contraintes d'une concurrence internationale accrue, elle nous est avant tout dictée par l'évolution même des besoins de nos membres, de plus en plus appelés à être voyageurs, entrepreneurs en mission d'affaires, commerçants au travail, investisseurs ou travailleurs occasionnels à l'étranger.

En cette matière, le Mouvement s'est principalement consacré, au cours de l'année écoulée, à établir les bases des programmes issus des accords de coopération conclus l'année précédente, en



particulier avec son partenaire européen privilégié, le Crédit mutuel de France, et à lancer les premières initiatives prévues par ces accords.

Sur le plan international, l'année aura été également marquée par notre association, par l'intermédiaire de la Société d'investissement Desjardins (SID), avec la société belge Glaverbel pour la mise sur pied de l'usine de fabrication de verre Glaverbec au Québec. Elle aura été aussi pour nous l'occasion d'amorcer, par le truchement de la Société de développement international Desjardins (SDID), des contacts exploratoires en Europe de l'Est afin de répondre aux demandes d'appui reçues de pays désireux de se doter d'institutions financières coopératives, notamment la Pologne, la Tchécoslovaquie et la Hongrie.

Sur le plan canadien, 1990 aura donné lieu à l'affiliation de la Fédération des caisses populaires acadiennes à notre Mouvement par laquelle se trouvent réunies la presque totalité des caisses de langue française du territoire canadien. Elle nous aura permis en outre de poursuivre nos relations avec les *credit unions* canadiennes en vue de

concrétiser des collaborations mutuelles profitables.

Au Québec, le maillage dans lequel nous nous étions engagés avec les mouvements coopératifs québécois de différents secteurs en 1989 a donné lieu, cette année, à une aide financière et technique totalisant quelque 150 000 \$ à trois fédérations de coopératives. Par ailleurs, nos relations avec les autochtones ont mené à la création d'une troisième caisse crie, la caisse de Wemindji, sur le territoire de la Baie-James. Des échanges pour la mise sur pied éventuelle de caisses ont aussi lieu actuellement avec d'autres nations.

Parallèlement à toutes ces activités, nous avons enfin poursuivi notre participation à divers regroupements internationaux d'institutions coopératives dont le Mouvement est membre.

NOS RELATIONS AVEC LES GOUVERNEMENTS

Fort des résultats d'une consultation menée auprès de ses quelque 20 000 dirigeants et cadres supérieurs, le Mouvement des caisses Desjardins a fait connaître sa position sur la question constitutionnelle à la Commission

parlementaire sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec. Notre présence à cette commission historique sera sans doute retenue, chez nous, comme l'événement le plus marquant de l'entrée dans la décennie.

Si le Mouvement a tenu à intervenir dans ce débat, c'est que, à titre d'institution populaire et démocratique, il se reconnaît des responsabilités à l'égard de tous les enjeux majeurs de l'avenir des communautés auxquelles il est rattaché. Sa mission étant



de servir avec fidélité et efficacité la collectivité québécoise, il est donc de son devoir d'exprimer ce qui se dégage de son expérience auprès des différentes communautés locales et régionales du Québec afin d'apporter un éclairage utile sur les diverses dimensions de la question nationale.

Par ailleurs, le Mouvement s'est assuré de porter à la connaissance des instances gouvernementales intéressées ses préoccupations sur des dossiers directement reliés à ses activités, telles l'harmonisation de la réglementation des institutions financières et la réorganisation des services aux coopératives.

REMERCIEMENTS

Voilà donc l'essentiel de l'activité déployée en 1990 dans notre réseau afin de porter encore plus loin l'engagement qui nous lie, depuis le début de ce siècle, à la collectivité québécoise. Le mérite en revient d'abord aux membres du conseil d'administration et du comité de direction de la Confédération qui, cette année encore, se sont acquittés de leurs fonctions avec un dévouement inlassable et une rare compétence. Je les en remercie sincèrement.

Je veux ici exprimer ma profonde reconnaissance à messieurs Claude Deslandes, François Gilbert, Georges-Octave Langlois, Paul-Yvon LeSage, Léonard Robitaille et Henri-Paul Trudel qui ont choisi de ne pas renouveler leur mandat d'administrateur. Leur expérience et leur jugement nous ont été des plus précieux. Par la même occasion, je tiens à souligner le départ de M. Jean-Baptiste Alie en cours d'année. M. Alie occupait, depuis le 15 août 1989, le siège d'observateur au conseil, par suite de l'affiliation de la Fédération des caisses populaires de l'Ontario à notre Mouvement. Sa présence parmi nous aura été grandement appréciée.

Au nom de tous, je souhaite par ailleurs la bienvenue et le meilleur succès aux nouveaux administrateurs qui ont joint le conseil en 1990. Il s'agit de messieurs François Brien, Alain Contant, Yvon Cormier, Raymond Hainse, Michel Latour, Jean-Guy Pilon et Réal Rioux. Je salue également avec joie l'arrivée à notre table de deux nouveaux observateurs, soit messieurs Benoît Martin et Raymond Gionet, représentants de la Fédération des caisses populaires de l'Ontario et de la

Fédération des caisses populaires acadiennes respectivement.

Enfin, je veux dire ma gratitude aux quelque 38 400 employés du Mouvement, en particulier à ceux de la Confédération, qui ont donné quotidiennement le meilleur d'eux-mêmes pour faire de cette année une autre réussite. L'environnement mouvant dans lequel les caisses sont aujourd'hui appelées à exercer exige d'eux une compétence, une disponibilité et une capacité d'adaptation exceptionnelles. Ils ont une fois de plus démontré qu'ils étaient à la hauteur.

EN MARCHÉ VERS LE XXI^E SIÈCLE

Au terme de sa 90^e année d'existence, le Mouvement des caisses Desjardins réitère son engagement de continuer à faire corps avec la société qui l'a fait naître et de participer activement à son développement et à l'édification de son avenir. Et c'est de cet engagement qu'il tire avant tout sa détermination de faire face aux nombreux défis qui se posent à lui en cette période de grande transition.

Parmi ces défis, celui auquel nous confronte l'actuel

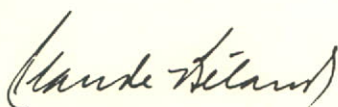


courant de mondialisation des échanges et des marchés m'apparaît déterminant. Il importe que nous sachions demeurer attentifs aux interpellations de ce courant et aux occasions que nous offre, dans ce contexte, la constitution de grands ensembles économiques et politiques.

Les impératifs liés à la poursuite du décloisonnement des institutions financières exigeront de nous, d'autre part, des efforts constants afin d'assurer une synergie toujours plus grande des composantes de notre réseau et d'orienter le mieux possible notre action dans le sens des besoins de nos membres.

Face aux enjeux sociaux et économiques actuels, il nous faudra enfin participer avec encore plus d'ardeur aux initiatives, aux regroupements et aux solidarités nouvelles qui, dans la foulée du mouvement de concertation amorcé en 1990 au Québec, tenteront de préciser et de réaliser les diverses dimensions d'un projet global de société qui réponde aux besoins et aux aspirations les plus profondes des gens d'ici.

Sur plusieurs plans donc, l'année qui vient ne manquera pas de solliciter notre compétence et notre clairvoyance, notre force d'engagement et notre solidarité.



Claude Béland
Président







our la Confédération, comme pour chacune des caisses du Mouvement, l'année 1990 a fourni l'occasion de rappeler à l'ensemble des membres que le projet de Desjardins évoluait toujours dans le respect de la société où il a pris racine, il y a 90 ans. Pourtant, on se rappellera aussi de 1990 comme d'une année où le Mouvement a considérablement transformé sa structure à la suite de l'entrée en vigueur de sa nouvelle loi.

À l'instar des caisses, la Confédération est légataire d'une longue tradition coopérative. Le projet de Desjardins et son adhésion inconditionnelle à la réalité québécoise ont déterminé son existence; loin de l'attacher à un passé révolu, la nature même de ses valeurs coopératives le pousse à être présent partout où ses membres désirent collectivement qu'il soit, et à s'adapter en fonction des décisions prises démocratiquement à chacun de ses échelons.

Conscient de ses responsabilités face à la communauté, le Mouvement continue de se donner les outils qui correspondent aux besoins actuels et prévisibles de ses membres. C'est ainsi que Desjardins étend maintenant son action à de nombreux secteurs d'activité, de l'intermédiation financière aux assurances en passant par plusieurs types de services d'investissement et de courtage.

Pour donner au Mouvement tout le soutien dont il a besoin pour réaliser ce véritable projet de société, la Confédération s'est fixé cinq orientations stratégiques. Ses activités et les gestes qu'elle a posés s'inscrivent donc dans le cadre de ces paramètres:

- la gestion de la croissance au service de la rentabilité,
- la qualité du service aux membres comme principal avantage concurrentiel,
- la synergie au service de la productivité,
- l'ouverture à de nouvelles opportunités,
- la Confédération et son réseau corporatif au service du réseau coopératif.

LA GESTION DE LA CROISSANCE AU SERVICE DE LA RENTABILITÉ

Soucieuse de se conformer à la volonté exprimée en ce sens par les dirigeants lors du colloque sur la rentabilité à la fin de 1989, la Confédération a retenu la rentabilité comme balise principale de ses activités pour l'année qui vient de s'écouler. Cette première orientation a donc eu un impact sur l'ensemble des activités qui font l'objet de ce rapport, soit dans leur raison d'être, soit dans la façon dont elles ont été menées.

La nouvelle législation a rendu possible, en janvier 1990, une première émission de parts permanentes des caisses; celles qui ont été vendues pour l'année fiscale 1989 totalisent 65 millions de dollars et auront permis d'atteindre l'objectif cumulé de 150 millions de dollars. En plus d'améliorer leur base d'endettement par le lancement de produits de capitalisation, les caisses ont donné à leurs membres l'occasion d'agir concrètement en faveur de la santé financière de leur caisse, et leur ont permis de bénéficier d'avantages fiscaux intéressants.

ALBAN D'AMOURS
premier vice-président
et chef du développement
et de la vérification
(à gauche)

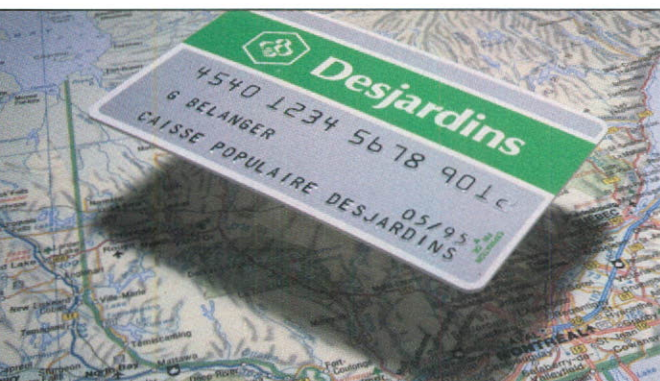
MICHEL THÉRIEN
premier vice-président
et chef de l'exploitation
(à droite)



Les Services automatisés Desjardins — en particulier ceux qui concernent les transferts de fonds — auront un effet non négligeable sur la réduction des coûts d'exploitation. On anticipe le ralentissement de l'augmentation de ces coûts, voire la production de revenus supplémentaires. Une vaste campagne de promotion a d'ailleurs été lancée en avril pour stimuler l'utilisation de ces services.

Dans cette même catégorie de services, il faut mentionner la performance du Paiement direct Desjardins. On dénombre une moyenne mensuelle de 600 000 transactions; en septembre, on

Desjardins détient le plus important réseau de paiement électronique et de carte de débit au Canada.



prévoyait qu'à la fin de 1990 le nombre de terminaux passerait de 6000 à 6600, et le nombre de commerçants de 5000 à 5500 au Québec et en Ontario. Ces chiffres donnent à Desjardins le statut de plus

important réseau de paiement électronique et de carte de débit au Canada. Un autre objectif a aussi pu être atteint: de nouvelles relations d'affaires ont été développées dans le secteur commercial. Plus de 40 pour cent des commerçants utilisateurs du service sont ainsi de nouveaux clients pour Desjardins.

En octobre, dans la région de Hull-Ottawa-Gatineau, le projet pilote de Paiement direct Interac a été lancé; ce projet autorise l'utilisation d'une carte Multiservices Desjardins même chez un marchand dont le TPV est fourni par une autre institution financière. En plus d'être avantageux à la fois pour le membre et pour le marchand, ce nouveau développement contribuera à réduire les coûts reliés à la gestion du numéraire et des chèques dans les caisses.

Afin de se donner un instrument de plus pour ses activités basées sur les prévisions économiques, la Confédération a créé l'Indice précurseur Desjardins (IPD). Il s'agit

d'un indice composite qui propose un portrait fidèle de l'économie québécoise en amalgamant dix indicateurs économiques. L'IPD, qui est repris dans des quotidiens et des périodiques financiers, rend possible l'anticipation du cours probable de l'économie de quatre à six mois d'avance. Cet indicateur, le seul du genre pour le Québec, assoit davantage la crédibilité du Mouvement en matière économique.

Enfin, il faut mentionner quelques autres dossiers auxquels des efforts ont été consacrés dans une perspective de rentabilisation; ce sont le suivi des investissements, le suivi des engagements hors bilan, la gestion des risques de crédit, la gestion des liquidités et l'augmentation de notre part de marché dans le crédit aux particuliers.



LA QUALITÉ
DU SERVICE
AUX MEMBRES
COMME PRINCIPAL
AVANTAGE
CONCURRENTIEL

Lorsqu'il s'agit de faire face au décroissement et à la mondialisation des marchés dans le jeu de la concurrence, la qualité des services rendus aux clientèles des institutions financières revêt une importance majeure. C'est la raison pour laquelle l'implantation et la gestion de la qualité totale ont fait l'objet du Forum Desjardins 1990. Rappelons que ce forum est une téléconférence qui a permis à quelque 1500 dirigeants d'échanger tout en demeurant dans leurs régions respectives.

Forte de l'idée que la qualité apporte une plus grande satisfaction à ceux qu'elle a mission de servir, la Confédération a concrétisé sa démarche en formant un comité permanent d'orientation de la qualité (COQ). En plus de formuler des stratégies pour solutionner les situations qui posent problème, ce comité élaborera des mesures transitoires en attendant de mettre en place des outils permanents d'amélioration. Par ailleurs, un projet pilote sur

la qualité du service aux membres a été entrepris dans une quinzaine de caisses.

Dans la foulée de l'option environnementale, soulignons le lancement du Fonds Desjardins Environnement, pour favoriser les investissements dans les sociétés québécoises et canadiennes respectueuses de l'environnement, et l'émission d'une nouvelle série de chèques illustrés d'espèces fauniques en voie d'extinction; une partie des profits provenant de la vente de ces chèques sera remise à la Fondation Desjardins, qui verse des bourses à des étudiants engagés dans des recherches sur la protection de l'environnement.

La Confédération a mis sur pied une table de concertation regroupant les responsables de crédit de chacune des fédérations. Cette démarche constitue un premier pas dans l'élaboration de critères pour tenir compte du risque environnemental dans l'autorisation de crédit. La Confédération a également créé la structure nécessaire à l'utilisation, dès 1991, de papier recyclé pour les feuilles de rapports informatiques des caisses, ce qui représente

600 tonnes de papier par an. La récupération du papier est effectuée tant aux bureaux de Lévis qu'à ceux de Montréal, et on a offert aux employés la possibilité d'acheter une tasse destinée à remplacer les verres en styromousse.



Le 90^e anniversaire de la fondation de la première caisse a donné lieu à plusieurs célébrations dont quelques-unes ont coïncidé avec la Semaine Desjardins, conférant à celle-ci une grande intensité. La bande dessinée sur la vie d'Alphonse Desjardins a remporté un vif succès (30 000 exemplaires vendus), et la série télévisée intitulée *La Vie d'un homme, l'histoire d'un peuple* a obtenu une cote d'écoute estimée à 724 000 spectateurs. Un numéro spécial de la revue *Ma Caisse* consacré à la «pensée Desjardins» a été produit et la revue

Une nouvelle série de chèques illustrés d'espèces fauniques en voie d'extinction a été émise en cours d'année.



Forces a consacré son numéro d'automne à Desjardins. La parution du premier tome de l'histoire du Mouvement a également salué cette date importante. La notoriété de l'événement a encore été amplifiée par une mention dans toutes les activités de publicité institutionnelle et de service du Mouvement.

Créé afin de souligner l'effort accompli par les caisses pour atteindre l'excellence, le concours du Mérite coopératif a reconnu pour la première fois en 1990 la performance de six caisses qui se sont distinguées dans différents secteurs.

LA SYNERGIE AU SERVICE DE LA PRODUCTIVITÉ

Le décloisonnement qui a cours dans le monde financier en général fait ressortir de façon particulièrement éloquente la nécessité de la synergie. Dans ce domaine, grâce à sa structure et à sa législation, Desjardins part avec une longueur d'avance, mais une cohésion constante et une coordination serrée de son action sont indispensables.

La stratégie de décloisonnement de Desjardins vise à maximiser l'utilisation des atouts de tous ses réseaux de distribution. Elle consiste principalement, pour chacune des unités concernées, à faire une offre intégrée de services accompagnée d'une offre complémentaire, laquelle comprend des services d'autres composantes. Si la caisse demeure la porte d'entrée principale, toutes les sociétés sont aussi des portes d'entrée au réseau; cette façon de faire devrait assurer une synergie essentielle entre le marché des caisses et celui des sociétés. Pour assurer le bon déroulement de cette stratégie, on a travaillé à implanter la fonction de conseiller en finances personnelles, développé le concept de «dossier-membre» et adopté une politique de partage des coûts et des bénéfices.

Dans cet esprit, pour insuffler plus de vigueur à l'offre de services aux particuliers, on a déjà commencé, dans le cadre du projet pilote des «grands ensembles», à développer des activités de mise en marché axées sur des gammes de services. Ces trois ensembles sont regroupés sous les bannières

«habitation», «automobile» et «accessibilité aux services». Chacune des équipes de réalisation réunit des employés provenant des fédérations, des sociétés et de la Confédération.

Plus que jamais, la réforme du système informatique est rendue nécessaire par l'interconnexion caisses-filiales qu'implique le décloisonnement. C'est pourquoi on se livre à une imposante refonte du système intégré des caisses (SIC). Cette nouvelle infrastructure modulaire et évolutive, qui répondra aux besoins technologiques des 10 prochaines années, permettra entre autres de faire fonctionner le système 24 heures par jour, 7 jours par semaine, d'intégrer de nouveaux services et d'y ajouter la fonction-conseil et certaines fonctions administratives. La satisfaction des usagers est une préoccupation constante à toutes les étapes du SIC-1990, dont la livraison s'échelonnait sur trois ans. En matière d'informatique, la compétence de la Confédération et sa capacité d'innover lui ont valu l'Octas de la technologie, catégorie grande entreprise, pour la réalisation



d'un concentrateur de télécommunication intelligent. La mise en place de cet outil entraîne des épargnes annuelles qui se chiffrent en millions de dollars pour le réseau des caisses.

Enfin, avec le regroupement de l'Assurance-vie Desjardins et de La Sauvegarde, le Mouvement Desjardins est devenu le plus important assureur-vie au Québec avec sa part de marché de neuf pour cent.

L'OUVERTURE À DE NOUVELLES OPPORTUNITÉS

Pour le Mouvement Desjardins, l'année 1990 aura été fertile en occasions de s'associer, d'explorer de nouveaux domaines et d'élargir sa sphère d'influence en faveur de tous ceux et celles qui en sont membres.

Au Québec, le Mouvement a poursuivi son engagement auprès des secteurs coopératifs scolaire, funéraire, forestier, de l'habitation, et auprès des coopératives en milieux de travail.

Deux acquisitions importantes ont été réalisées; d'abord, par l'entremise de la Corporation Desjardins

de valeurs mobilières, le Mouvement possède maintenant la quasi-totalité des actions ordinaires, catégorie A, du courtier à escompte Disnat; et l'Assurance-vie Desjardins s'est adjoint un réseau de 2500 courtiers à travers le Canada en acquérant la compagnie ontarienne Assurance-vie Laurier.

Une association entre Desjardins et cinq compagnies d'assurances québécoises a donné naissance au Centre d'autorisation et de paiement des services de santé (CAPSS) dont le but est d'automatiser, dans les pharmacies, les services de paiement et de remboursement d'assurances. Le système informatique qu'utilisera le CAPSS a été conçu à la Confédération.

Desjardins a conclu avec le Crédit mutuel de France une entente de coopération grâce à laquelle les deux organisations structureront davantage leurs relations, et signé un protocole d'entente avec l'Association générale de retraites par répartition (France). Il faut mentionner l'intensification des activités de Desjardins sur la scène internationale et le développement d'un bon nombre de contacts fructueux

entre la Confédération et des organismes de divers pays. De plus, dans le contexte de la mondialisation des marchés, plusieurs composantes de Desjardins ont pris une part active à un important colloque sur le Québec et l'Europe de 1992.



Michel Doray,
premier
vice-président,
Affaires nationales
et internationales



LA CONFÉDÉRATION
ET SON RÉSEAU
CORPORATIF AU
SERVICE DU RÉSEAU
COOPÉRATIF

Pour fournir au réseau des caisses un service de la meilleure qualité possible, la Confédération a poursuivi l'implantation de la nouvelle philosophie de gestion. En 1990, tous les employés ont reçu une copie des grandes lignes de la philosophie. Par leur journal et par diverses rencontres, ils ont pu être sensibilisés à ses principes: écoute, partage, collaboration, confiance et respect mutuel dans l'organisation du travail, et la réflexion est concrètement amorcée au sein de plusieurs unités administratives. Enfin, la structure de la Confédération a été réorganisée dans le but de l'orienter davantage vers les besoins de ses clients.

CONCLUSION

Nous croyons que le bilan de ce dernier exercice livre un portrait assez fidèle de ce qui a été accompli pour répondre aux attentes du réseau en accord avec les orientations stratégiques privilégiées.

Dans l'exercice du mandat qui lui est propre, la Confédération veut être, au sein de Desjardins, le moteur de la poursuite de l'excellence — laquelle, pour une organisation coopérative, se mesure à l'aune de la satisfaction et de l'épanouissement de ses membres. C'est plus spécifiquement à elle qu'il appartient de réaliser et de maintenir le délicat équilibre entre ses sociétés filiales et un vaste réseau coopératif créé, il y a 90 ans, par un homme de vision nommé Alphonse Desjardins.

Pour s'acquitter de ce rôle et pour atteindre ses objectifs, la Confédération a bénéficié de la collaboration des organismes du réseau, mais aussi du soutien indéfectible de ses employés dont la compétence, la loyauté et l'engagement constituent des atouts précieux. Il convient de les remercier de leur attachement à la cause du Mouvement et de leur contribution, dont la qualité permet d'envisager l'avenir avec sérénité.



D1

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
DE LA CONFÉDÉRATION

CAISSE

DATE	NOMS	No	TAXE D'ENTRÉE	VERSEMENTS	DÉPÔTS D'ÉPARGNE	TOTAL
1901						
23	Jos. Eug. Roy	259	10	10	✓	
"	Joseph Lemieux	211	20	1 00	✓	
"	Thiophile Carrier	81	50	50	✓	
"	Thomas Simonneau	265	20	20	✓	
"	Joseph Verreault	277	50	4 50	✓	
"	J. Edmond Verreault	279	20	1 00	✓	
"	Achille Bégoin	49	50	4 50	✓	
"	Arthur Des		50	4 50	✓	
"	Edmond B		50	4 50	✓	
"	Joseph P		1 00	1 00		
"	Marie	11	10			
"		203	10			
						264

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DE LA CONFÉDÉRATION

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers consolidés de la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec sont la responsabilité de la direction et ont été approuvés par le conseil d'administration. Ils ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus.

Responsable de la fiabilité et de l'intégrité des données financières, la direction s'appuie sur des contrôles internes complets qui sont exercés sur les livres comptables, les opérations et les systèmes. De plus, elle emploie et forme un personnel qualifié, maintient une structure organisationnelle prévoyant la répartition efficace des responsabilités, tient à jour et communique des procédures et des directives et exerce un contrôle budgétaire par centre de responsabilités.

Une équipe de vérificateurs internes examinent les opérations de la Confédération et de ses filiales, s'assurent du bon fonctionnement des contrôles internes et font des recommandations à la direction en vue de les améliorer.

La Commission de l'inspection et de la vérification est composée d'administrateurs qui n'appartiennent ni à la direction ni au personnel de la Confédération et voit à ce que la direction assume ses responsabilités relativement aux états financiers et aux contrôles internes. Les vérificateurs internes et externes peuvent en tout temps s'entretenir avec la Commission de l'inspection et de la vérification de tous les aspects de leur mandat et de tous les points soulevés dans le cadre de leur travail.

Les vérificateurs externes, nommés par les membres, ont vérifié les états financiers consolidés conformément aux normes de vérification généralement reconnues et ont exprimé leur opinion dans le rapport suivant adressé aux membres.



Claude Béland
Président



Michel Thérien
Premier vice-président
et chef de l'exploitation



RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres

La Confédération des caisses populaires
et d'économie Desjardins du Québec

Nous avons vérifié le bilan consolidé de la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec au 31 décembre 1990, ainsi que les états consolidés des résultats, des trop-perçus non répartis, de la réserve générale et des mouvements de la trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Confédération. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de la Confédération au 31 décembre 1990, ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus.

*Raymond, Chabot,
Martin, Paré*

Raymond, Chabot, Martin, Paré
Comptables agréés

Lévis-Lauzon
Le 26 février 1991



RÉSULTATS CONSOLIDÉS

De l'exercice terminé le 31 décembre 1990 (en milliers de dollars)

REVENUS

Primes d'assurances et de rentes	521 205 \$
Placements	532 503
Honoraires	61 601
Développement et traitement informatique	136 857
Opérations Visa	96 773
Transport de valeurs et gardiennage	44 713
Cotisations et exploitation	76 000
Autres	12 625
	1 482 277

DÉPENSES

Sinistres, prestations, variation des réserves et provisions pour pertes	494 750
Frais financiers	396 165
Frais d'exploitation	578 629
Impôts sur le revenu	3 021
Participation minoritaire	(25)
	1 472 540

TROP-PERÇUS

9 737 \$

TROP-PERÇUS NON RÉPARTIS CONSOLIDÉS

De l'exercice terminé le 31 décembre 1990 (en milliers de dollars)

Solde au début	128 \$
Trop-perçus	9 737
	9 865
Intérêts versés sur les parts privilégiées participantes de catégorie IC1	2 249
Affectation à la réserve générale	128
	2 377
Solde à la fin	7 488 \$

RÉSERVE GÉNÉRALE CONSOLIDÉE

De l'exercice terminé le 31 décembre 1990 (en milliers de dollars)

Solde au début	8 218 \$
Virement des trop-perçus de l'exercice précédent	128
Solde à la fin	8 346 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.



MOUVEMENTS DE LA TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

De l'exercice terminé le 31 décembre 1990 (en milliers de dollars)

EXPLOITATION

Trop-perçus	9 737 \$
Éléments hors caisse	
Quote-part des résultats et des dividendes des sociétés satellites et d'une filiale	8 736
Amortissement des immobilisations, des frais reportés et de l'achalandage	52 585
Gain net sur la cession d'immobilisations	(1 601)
Participation minoritaire	(25)
Variation de la provision mathématique, provisions pour sinistres et prestations et autres	153 802
Variation d'éléments d'actif et de passif	(68 492)
Provenance des liquidités	154 742

FINANCEMENT

Dépôts garantis, dépôts des membres, billets et autres emprunts	434 036
Remboursement de billets, dettes subordonnées, débentures échangeables et autres	(209 142)
Émission de capital social	13 475
Émission d'actions de filiales	14 901
Rachat d'actions privilégiées d'une filiale	(5 000)
Intérêts versés aux parts privilégiées participantes de catégorie IC1	(2 249)
Dividendes versés aux actionnaires minoritaires	(4 978)
Provenance des liquidités	241 043

INVESTISSEMENT

Placements en actions, obligations, prêts hypothécaires et autres prêts	(319 551)
Cession de placements	11 028
Acquisitions d'actions de filiales	(17 673)
Acquisitions nettes d'immobilisations	(116 219)
Autres éléments d'actif	18 535
Utilisation des liquidités	(423 880)
Diminution de la trésorerie	(28 095)
Trésorerie au début	257 976
Trésorerie à la fin	229 881 \$
Situation de trésorerie	
Encaisse et titres de marché monétaire	268 150 \$
Emprunts à demande	(38 269)
	229 881 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.



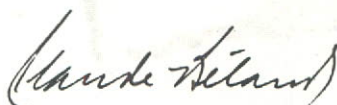
BILAN CONSOLIDÉ

Au 31 décembre 1990 (en milliers de dollars)

	1990	1989
ACTIF		
Encaisse et titres de marché monétaire	268 150 \$	257 976 \$
Actions de filiale et de sociétés satellites (note 6)	144 031	148 508
Actions de portefeuille (valeur du marché 244 038 \$; 155 112 \$ en 1989)	262 719	156 996
Obligations (valeur du marché 960 680 \$; 415 280 \$ en 1989)	946 628	457 922
Prêts hypothécaires et autres prêts (note 7)	3 441 603	2 763 486
Autres éléments d'actif (note 8)	1 076 673	806 691
	6 139 804 \$	4 591 579 \$
PASSIF ET AVOIR DES MEMBRES		
Dépôts garantis, dépôts des membres et billets (note 9)	3 372 067 \$	3 190 022 \$
Provision mathématique, provisions pour sinistres et prestations et autres (note 10)	1 772 595	674 145
Autres éléments de passif (note 11)	348 257	202 334
	5 492 919	4 066 501
Participation minoritaire (note 12)	142 785	137 352
Titre de souscription (note 13)	49 126	43 765
	5 684 830	4 247 618
Avoir des membres (note 14)	454 974	343 961
	6 139 804 \$	4 591 579 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Approuvé par:



Claude Béland
Président



Jacques Bertrand
Président du conseil d'administration



NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 1990

(Les chiffres présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

1- STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Confédération est constituée en vertu de la Loi concernant la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec et est régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit.

La Confédération est l'association coopérative responsable de l'orientation, de la planification, de la coordination et du développement au sein du Mouvement des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec. Elle a la responsabilité de l'inspection et de la vérification des caisses ainsi que la conception, le développement et le traitement de tous les systèmes réseaux; la Confédération est aussi détentrice de la franchise Visa pour le Mouvement Desjardins. De plus, elle gère, par l'entremise de sociétés de portefeuille, des participations majoritaires dans des sociétés par actions.

2- CONVENTIONS COMPTABLES

Principes de consolidation

Le bilan consolidé inclut les comptes de la Confédération et de ses filiales, La société financière des caisses Desjardins Inc., La société de services des caisses Desjardins Inc. et Société d'investissement Desjardins.

Les placements dans les sociétés satellites des filiales et de la filiale de Société d'investissement Desjardins sont comptabilisés à la valeur de consolidation; la Confédération croit que cette méthode fournit des renseignements plus pertinents aux membres.

Amortissements

Les immobilisations comprennent les actifs immobilisés de la Confédération et de ses filiales et les principales catégories sont les immeubles, le mobilier et l'équipement, le matériel informatique et les améliorations locatives. La dotation à l'amortissement est établie principalement selon les méthodes de l'amortissement dégressif et linéaire à des taux suffisants pour amortir le coût des actifs sur leur durée probable d'utilisation.

Les frais reportés et l'achalandage sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur des périodes n'excédant pas 25 ans.

Placements

Les obligations et actions privilégiées sont inscrites au coût non amorti sauf celles qui sont détenues par les filiales de courtage en valeurs mobilières, lesquelles sont inscrites à la valeur du marché alors que les actions ordinaires le sont au coût, sauf celles qui sont détenues par la filiale en assurance-vie et les filiales de courtage en valeurs mobilières, lesquelles sont inscrites à la valeur du marché.

Les prêts hypothécaires, industriels et commerciaux, les créances provenant de contrats de location-financement ainsi que les prêts sur billets sont inscrits au coût, sauf ceux qui sont détenus par la filiale en assurance-vie, lesquels sont inscrits au coût non amorti.

Les gains et les pertes à la vente de placements sont inclus dans les résultats des exercices au cours desquels ils sont réalisés, sauf ceux de la filiale en assurance-vie, lesquels en plus de ceux non réalisés sont portés aux résultats selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de dix ans. Les soldes non amortis des gains nets reportés sur placements sont inclus dans le poste «autres éléments de passif».

Provision mathématique, provisions pour sinistres et prestations et autres

La provision mathématique de la filiale en assurance-vie a été établie selon les hypothèses que l'actuaire responsable de l'évaluation considère comme appropriées pour les contrats en vigueur, et elles sont réduites d'une partie des frais d'acquisition qui sont reportés aux exercices futurs. En assurance de dommages, les montants des sinistres en voie de règlement sont aussi établis par les actuaires responsables de l'évaluation et comprennent tous les sinistres subis, y compris une provision pour ceux qui n'ont pas encore été déclarés alors que les primes non acquises sont calculées selon la méthode dite d'expiration mensuelle.

Impôts sur le revenu

La Confédération et ses filiales comptabilisent leurs impôts sur le revenu selon la méthode du report d'impôt, sauf ceux de la filiale en assurance-vie, lesquels sont comptabilisés selon la méthode de l'impôt exigible.

Conversion des devises

Les éléments monétaires de l'actif et du passif à court terme provenant de transactions en devises étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les éléments de l'état des résultats sont convertis aux taux en vigueur aux dates de transaction. Les gains et les pertes résultant de ces conversions sont portés à l'état des résultats.



NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 1990

(Les chiffres présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

2- CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Fonds distincts et biens sous gestion

Les fonds distincts et les biens sous gestion administrés pour les comptes en fidéicommiss ne figurent pas au bilan consolidé.

Accords de crédit croisés

Des filiales ont convenu des accords de crédit croisés avec d'autres institutions financières afin de mieux apparier leur actif et passif. Les revenus et les frais relatifs à ces opérations sont comptabilisés selon la durée des conventions.

Trop-perçus non répartis

Les trop-perçus non répartis de l'exercice sont imputés à la réserve générale au cours de l'exercice subséquent afin de pourvoir, s'il y a lieu, aux ristournes et aux intérêts sur le capital qui peuvent être déclarés lors de l'assemblée générale annuelle des membres.

3- ACQUISITIONS DE FILIALES

i) Regroupement d'entreprises

Le 1^{er} juillet 1990, La société financière des caisses Desjardins Inc. a procédé à un regroupement d'entreprises en fusionnant Assurance-vie Desjardins avec sa filiale, La Sauvegarde, compagnie d'assurance sur la vie Ltée en vertu de la Loi sur les assurances (Québec) et d'une loi privée de l'Assemblée nationale, sous la raison sociale Assurance-vie Desjardins Inc. La loi privée prévoyait entre autres que la portion des fonds avec participation de l'Assurance-vie Desjardins composés de leurs actifs, passifs et avoirs, provenant des polices d'assurance avec participation émises par Assurance-vie Desjardins et reliées aux affaires transigées avec les caisses Desjardins et les autres organismes du Mouvement Desjardins soit regroupée avec les fonds sans participation de La Sauvegarde.

Par conséquent, cette fusion de l'Assurance-vie Desjardins avec la filiale de la société a entraîné aux états financiers consolidés une augmentation des postes suivants:

Éléments d'actif (dont 4 042 000 \$ de trésorerie négative)	1 109 283 \$
Éléments de passif	981 954 \$
Participation minoritaire (représentée par les excédents des polices participantes)	36 545
Surplus d'apport	90 784
	1 109 283 \$

ii) Acquisitions d'actions de filiales

Le 10 mai 1990, La société financière des caisses Desjardins Inc., par l'entremise de sa filiale Corporation Desjardins de Valeurs Mobilières, a acquis la totalité des actions en circulation qu'elle ne détenait pas de sa société satellite Les Investissements Disnat Inc. pour 12 748 213 \$ au comptant. Cette transaction a été comptabilisée selon la méthode de l'achat pur et simple. Les résultats d'exploitation de Les Investissements Disnat Inc. du 10 mai au 31 décembre 1990 sont inclus à l'état des résultats.

De plus, au cours de l'exercice, La société de services des caisses Desjardins Inc. a acquis 51 % des actions votantes d'une société nouvellement créée, le Centre d'autorisation et de paiement des services de santé (C.A.P.S.S.) Inc., soit 127 500 actions de catégorie «A» et 30 000 actions de catégorie «B» en contrepartie de 1 575 000 \$ au comptant.

4- INFORMATIONS SUR LES RÉSULTATS

Amortissements	
Immobiliations	47 869 \$
Frais reportés et achalandage	4 716
Intérêts sur le titre de souscription	5 361



NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 1990

(Les chiffres présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

5- IMPÔTS SUR LE REVENU

La disparité entre les trop-perçus et les impôts sur le revenu provient principalement du fait que les revenus de dividendes ne sont pas imposables et que le traitement comptable de certains revenus et dépenses (tels que les gains et les pertes afférents aux actions et obligations de la filiale en assurance-vie) diffère du traitement fiscal.

De plus, l'avantage fiscal provenant des pertes comptables de certaines filiales n'est pas inscrit aux états financiers. Les pertes de ces filiales susceptibles de réduire les impôts sur le revenu des exercices futurs s'élèvent à environ 22 000 000 \$ au fédéral et 8 000 000 \$ au provincial.

Des impôts sur le revenu reportés de l'ordre de 20 325 000 \$ relatifs à la différence entre la valeur marchande et la valeur comptable nette des actions des filiales à la date des roulements effectués au cours de l'exercice précédent n'ont pas été comptabilisés, la Confédération n'ayant pas l'intention de se départir de ces placements dans un avenir prévisible.

De plus, les conséquences fiscales relatives à la fusion de Assurance-vie Desjardins et de La Sauvegarde, compagnie d'assurance sur la vie Ltée font l'objet de discussions avec les autorités fiscales. Toutefois, selon la nouvelle société fusionnée, le traitement fiscal n'aura pas d'impact négatif pour elle et les détenteurs de contrats.

6- ACTIONS DE FILIALE ET DE SOCIÉTÉS SATELLITES

	1990	1989
Filiale de Société d'investissement Desjardins	61 360 \$	56 075 \$
Sociétés satellites de Société d'investissement Desjardins	82 231	85 800
Sociétés satellites de La société financière des caisses Desjardins Inc.	440	6 633
	144 031 \$	148 508 \$

7- PRÊTS HYPOTHÉCAIRES ET AUTRES PRÊTS

	1990	1989
Prêts hypothécaires	2 415 772 \$	1 747 108 \$
Prêts industriels et commerciaux	710 471	626 822
Créances provenant de contrats de location-financement	264 728	337 534
Prêts sur billets et autres	50 632	52 022
	3 441 603 \$	2 763 486 \$

Les prêts hypothécaires et les prêts industriels et commerciaux incluent des immeubles repris destinés à la revente d'un montant de 46 825 000 \$ au 31 décembre 1990 (3 605 000 \$ en 1989).

8- AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

	1990	1989
Débiteurs		
Détenteurs de cartes Visa	437 549 \$	384 733 \$
Revenus de placements	136 636	42 859
Clients	89 033	88 760
Entités du Mouvement Desjardins	23 714	33 831
Immobilisations	258 491	169 738
Frais reportés et achalandage	69 333	69 885
Autres	61 917	16 885
	1 076 673 \$	806 691 \$

Les immobilisations incluent un amortissement cumulé de 123 745 000 \$ (94 398 000 \$ en 1989).



NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 1990

(Les chiffres présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

9- DÉPÔTS GARANTIS, DÉPÔTS DES MEMBRES ET BILLETS

	1990	1989
Dépôts garantis et intérêts courus (a)	2 024 775 \$	1 829 441 \$
Dépôts des membres (b)	496 155	477 445
Billets à ordre à court terme (c)	537 574	528 367
Billets garantis (d)	313 563	354 769
	3 372 067 \$	3 190 022 \$

- (a) Des éléments d'actif totalisant 2 024 775 000 \$ (1 829 441 000 \$ en 1989) sont détenus spécifiquement pour garantir ces dépôts.
- (b) Les dépôts des membres ont été utilisés pour l'acquisition ou le financement d'éléments d'actif par la Confédération. Une partie de ces dépôts sont remboursables à demande pour un montant de 407 855 000 \$; les montants requis pour respecter les échéances des autres dépôts au cours des trois prochains exercices s'élèvent à 30 275 000 \$ en 1991, 25 275 000 \$ en 1992 et 10 275 000 \$ en 1993.
- (c) Ces billets sont émis par Crédit industriel Desjardins Inc. en diverses coupures et pour des échéances ne devant pas dépasser 365 jours.
- (d) Ces billets sont garantis par une charge flottante sur tous les biens, droits et éléments d'actif présents et futurs de Crédit industriel Desjardins Inc., doivent respecter les exigences de l'acte de fiducie pourvoyant à la création de ces billets et portent intérêts à des taux variant de 8,875% à 13,6%.

Les exigences maximales des fonds de remboursement et le montant requis pour respecter les échéances des billets garantis au cours des cinq prochains exercices s'élèvent à 105 198 000 \$ en 1991, 113 741 000 \$ en 1992, 31 385 000 \$ en 1993, 39 416 000 \$ en 1994 et 20 144 000 \$ en 1995.

10- PROVISION MATHÉMATIQUE, PROVISIONS POUR SINISTRES ET PRESTATIONS ET AUTRES

	1990	1989
Provision mathématique	1 329 877 \$	490 209 \$
Sinistres et prestations en voie de règlement et non rapportés	153 271	64 212
Primes non acquises	117 211	96 397
Sommes en dépôt	140 255	20 286
Provision pour participations et ristournes	31 981	3 041
	1 772 595 \$	674 145 \$

11- AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF

	1990	1989
Dettes subordonnées (a)	39 000 \$	40 000 \$
Emprunts à demande, débentures et billets	67 402	1 505
Créditeurs		
Fournisseurs et frais courus	201 609	128 970
Entités du Mouvement Desjardins	40 246	31 859
	348 257 \$	202 334 \$

- (a) Un montant de 10 000 000 \$ de ces débentures subordonnées échoit en 1991 et le solde en 1993. Ces débentures sont subordonnées aux billets garantis et doivent respecter les exigences d'une convention de fiducie. Des entités membres du Mouvement Desjardins détiennent 27 000 000 \$ (28 000 000 \$ en 1989) de ces débentures subordonnées.



NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 1990

(Les chiffres présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

12- PARTICIPATION MINORITAIRE

	1990	1989
Actionnaires ordinaires de filiales	56 726 \$	62 723 \$
Actionnaires privilégiés de filiales	30 002	35 002
Détenteurs de débentures échangeables d'une filiale	622	13 680
Titulaires de polices avec participation de la filiale en assurance-vie	55 435	25 947
	142 785 \$	137 352 \$

13- TITRE DE SOUSCRIPTION

	1990	1989
Emprunt non garanti consenti par la Caisse de dépôt et placement du Québec, 11,61% capitalisable sur l'emprunt, comportant une option pour obliger le prêteur à souscrire des actions ordinaires de La société financière des caisses Desjardins Inc. d'un montant correspondant au capital plus les intérêts sur celui-ci, le prix par action étant le moins élevé de la valeur comptable unitaire ou du bénéfice net pro forma par action des douze mois précédant l'avis de souscription multiplié par le ratio moyen des services financiers de la Bourse de Toronto, remboursable le 23 août 1991 ou le 23 août 1992 sur demande de report de la date d'échéance par l'une des parties	49 126 \$	43 765 \$

14- AVOIR DES MEMBRES

	1990	1989
Capital social (a)	348 356 \$	335 615 \$
Surplus d'apport (b)	90 784	
Trop-perçus non répartis	7 488	128
Réserve générale	8 346	8 218
	454 974 \$	343 961 \$

(a) Le capital social autorisé se détaille comme suit:

Nombre illimité de parts sociales d'une valeur nominale de 5 \$

Nombre illimité de parts de qualification d'une valeur nominale de 1 000 \$

Nombre illimité de parts privilégiées participantes, ne pouvant être émises qu'aux fédérations membres et aux membres auxiliaires, intérêts déterminés trimestriellement par le conseil d'administration et pouvant être payés en partie en espèces et en partie sous forme de parts de même catégorie ou de catégorie L, sans valeur nominale

Catégorie F1, participation se limitant exclusivement à l'accroissement ou à la diminution de valeur de Société financière des caisses Desjardins Inc.

Catégorie S1, participation se limitant exclusivement à l'accroissement ou à la diminution de valeur de La société de services des caisses Desjardins Inc.

Catégorie IC1, participation se limitant exclusivement à l'accroissement ou à la diminution de valeur de Société d'investissement Desjardins

Catégorie IM1, participation se limitant exclusivement à l'accroissement ou à la diminution de valeur de La société immobilière des caisses Desjardins Inc.

Catégories X et Y, participation se limitant exclusivement à l'accroissement ou à la diminution de valeur de sociétés à être formées

Nombre illimité de parts privilégiées de catégorie L, ne pouvant être émises qu'aux fédérations membres et aux membres auxiliaires, intérêts déterminés trimestriellement par le conseil d'administration, participation se limitant exclusivement à l'accroissement ou à la diminution de valeur des sommes détenues par la Confédération pour les détenteurs et investies dans des titres de nature liquide, convertibles en parts privilégiées de l'une ou l'autre catégorie du capital social, rachetables, sans valeur nominale



NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 1990

(Les chiffres présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

14- AVOIR DES MEMBRES (SUITE)

	1990	1989
Le capital social émis et payé se répartit comme suit:		
1 427 007 parts sociales	7 135 \$	8 485 \$
1 450 parts de qualification	1 450	
38 647 508 parts privilégiées participantes de catégorie F1	193 237	193 237
2 934 531 parts privilégiées participantes de catégorie S1	16 941	3 566
26 065 320 parts privilégiées participantes de catégorie IC1	130 327	130 327
	349 090	335 615
Parts détenues par les filiales:		
116 800 parts sociales	584	
150 parts de qualification	150	
	734	
	348 356 \$	335 615 \$

270 000 parts sociales ont été converties en 1 350 parts de qualification pour une valeur de 1 350 000 \$ et 100 parts de qualification ont été émises pour une contrepartie en espèces de 100 000 \$.

2 221 425 parts privilégiées participantes de catégorie S1 ont été émises pour une contrepartie en espèces de 13 375 000 \$.

(b) Tel que mentionné à la note 3, le surplus d'apport provient du regroupement de l'Assurance-vie Desjardins avec La Sauvegarde, compagnie d'assurance sur la vie Ltée.

15- ENGAGEMENTS

Les engagements pour les prêts hypothécaires et les prêts industriels et commerciaux non déboursés au 31 décembre 1990 s'établissent à 174 277 000 \$ (222 363 000 \$ en 1989).

Au 31 décembre 1990, les engagements en vertu de baux à long terme pour des espaces à bureaux, du matériel informatique et de l'entretien sont de 220 065 000 \$ jusqu'à leurs échéances; les paiements requis au cours des cinq prochains exercices s'élèvent à 108 578 000 \$.

16- OPÉRATIONS CONCLUES AVEC DES APPARENTÉES

Dans le cours normal de ses opérations, la Confédération a effectué des transactions avec les autres entités membres du Mouvement Desjardins selon des normes commerciales régulières.

17- RÉGIMES DE RETRAITE

Les employés de la Confédération et de certaines filiales bénéficient d'un régime de retraite à prestations déterminées dans le cadre d'un régime interentreprises. Selon la dernière évaluation actuarielle, le régime était capitalisé à 99,8%.

De plus, la filiale en assurance-vie offre des régimes de retraite à prestations déterminées à certains de ses représentants et directeurs de bureaux régionaux. Au 31 décembre 1990, selon l'évaluation actuarielle de ces régimes, la valeur actuarielle des prestations constituées était de 8 449 000 \$ et l'actif net disponible pour respecter les engagements, évalué à la valeur du marché, s'élevait à 10 418 000 \$.



RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS

De l'exercice terminé le 31 décembre 1990 (en milliers de dollars)

RÉPARTITION DE L'AVOIR DES MEMBRES

	Parts sociales et de qualification	Parts privilégiées participantes			Total
		Catégorie F1	Catégorie S1	Catégorie IC1	
Solde au début	16 831 \$	193 237 \$	3 566 \$	130 327 \$	343 961 \$
Trop-perçus de l'exercice (a)	86	12 181	1 276	(3 806)	9 737
Dividendes versés				(2 249)	(2 249)
Émission de parts privilégiées			13 375		13 375
Surplus d'apport suite au regroupement		90 784			90 784
Élimination nette de parts sociales et de qualification détenues par les filiales	(634)				(634)
Solde à la fin	16 283 \$	296 202 \$	18 217 \$	124 272 \$	454 974 \$
Nombre de parts privilégiées		38 647 508	2 934 531	26 065 320	
Valeur unitaire en 1990		7,66 \$	6,21 \$	4,77 \$	
Valeur unitaire en 1989		5,00 \$	5,00 \$	5,00 \$	

(a) Les trop-perçus de l'exercice propres à la Confédération sont réduits du dividende reçu d'une filiale.

RÉSULTATS SECTORIELS DE LA CONFÉDÉRATION

	Opérations Confédération		Opérations financières		Opérations de services		Opérations d'investissement		Éliminations		Consolidé	
	1990	1989	1990	1989	1990	1989	1990	1989	1990	1989	1990	1989
REVENUS												
Primes d'assurances et de rentes	\$	\$	524 058	\$ 272 269	\$	\$	\$	\$	(2 853)	(1 036)	521 205	\$ 271 233
Placements (a)	6 635		527 327	484 276	5 604	2 717	(1 555)	11 101	(5 508)	(2 752)	532 503	495 342
Honoraires	22 142	17 396	35 228	29 759	44 294	39 635	715	673	(40 778)	(38 547)	61 601	48 916
Développement et traitement informatique	156 730	125 691			107	4			(19 980)	(12 885)	136 857	112 810
Opérations Visa	96 773	81 770									96 773	81 770
Transport de valeurs et gardiennage					45 990	44 557			(1 277)	(1 155)	44 713	43 402
Cotisations et exploitation	79 648	78 180	219			879			(3 867)	(1 320)	76 000	77 739
Autres	8 557	9 188	3 669	1 688	5 100	3 619	58		(4 759)	(3 007)	12 625	11 488
	370 485	312 225	1 090 501	787 992	101 095	91 411	(782)	11 774	(79 022)	(60 702)	1 482 277	1 142 700
DÉPENSES												
Sinistres, prestations, variation des réserves et provisions pour pertes			494 750	332 681						(300)	494 750	332 381
Frais financiers	63 167	48 911	334 301	290 225	1 419	1 377	537	523	(3 259)	(2 975)	396 165	338 061
Frais d'exploitation	304 983	263 186	245 772	162 584	98 035	89 200	3 353	6 424	(73 514)	(57 427)	578 629	463 967
Impôts sur le revenu			2 883	(6 982)	364	345	(226)	(656)			3 021	(7 293)
Participation minoritaire			614	5 515	1		(640)	947			(25)	6 462
	368 150	312 097	1 078 320	784 023	99 819	90 922	3 024	7 238	(76 773)	(60 702)	1 472 540	1 133 578
TROP-PERÇUS	2 335	\$ 128	12 181	\$ 3 969	1 276	\$ 489	(3 806)	\$ 4 536	(2 249)	\$	9 737	\$ 9 122

Note: La Confédération a acquis ses filiales le 31 décembre 1989. Les résultats d'exploitation des filiales pour l'exercice 1989 n'étaient donc pas sous la gestion de la Confédération. Les résultats pour l'exercice 1989 ont été cumulés comme si les participations dans les filiales avaient été acquises depuis le 1^{er} janvier 1989 aux fins de comparaison seulement.

(a) Les revenus de placements de Société d'investissement Desjardins incluent une perte de 7 889 000 \$ au titre de quote-part des activités abandonnées dans une société satellite en 1990.



RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS

De l'exercice terminé le 31 décembre 1990 (en milliers de dollars)

RÉSULTATS SECTORIELS DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES

	Assurance-vie		Assurance générale		Services financiers et fiduciaire		Valeurs mobilières		Élimination		Consolidé	
	1990	1989	1990	1989	1990	1989	1990	1989	1990	1989	1990	1989
REVENUS												
Primes d'assurances et de rentes	304 768 \$	118 268 \$	220 272 \$	154 012 \$	\$	\$	\$	\$	(982)\$	(11)\$	524 058 \$	272 269 \$
Placements	121 143	104 481	15 294	20 500	390 340	358 194	2 401	1 047	(8 990)	54	520 188	484 276
Honoraires	4 559		(191)		31 345	30 433			(485)	(674)	35 228	29 759
Commissions et autres	125	77					4 206	1 611	(662)		3 669	1 688
	430 595	222 826	235 375	174 512	421 685	388 627	6 607	2 658	(11 119)	(631)	1 083 143	787 992
DÉPENSES												
Sinistres, prestations, variation des réserves et provision pour pertes	329 639	189 179	153 948	117 118	11 163	26 384					494 750	332 681
Frais financiers	10 225	2 528			323 031	287 527	454	181	(4 811)	(11)	328 899	290 225
Frais d'exploitation	78 849	30 017	80 602	57 355	76 858	73 199	10 590	2 633	(6 308)	(620)	240 591	162 584
Impôts sur le revenu	2 508	50	97	(4 191)	311	(2 810)	(33)	(31)			2 883	(6 982)
Participation minoritaire	(3 957)	2 010	29		5 496	3 516	(954)	(11)			614	5 515
	417 264	223 784	234 676	170 282	416 859	387 816	10 057	2 772	(11 119)	(631)	1 067 737	784 023
Bénéfice (perte) d'exploitation sectoriel(le)	13 331 \$	(958)\$	699 \$	4 230 \$	4 826 \$	811 \$	(3 450)\$	(114)\$	\$	\$	15 406	3 969
Autres revenus (dépendances) non attribué(e)s aux résultats sectoriels												
Revenus d'intérêt											2 319	
Frais de la direction générale non refacturés aux filiales											(183)	
Intérêts sur titre de souscription											(5 361)	
											(3 225)\$	
TROP-PERÇUS											12 181 \$	3 969 \$

RÉSULTATS SECTORIELS DES OPÉRATIONS DE SERVICES

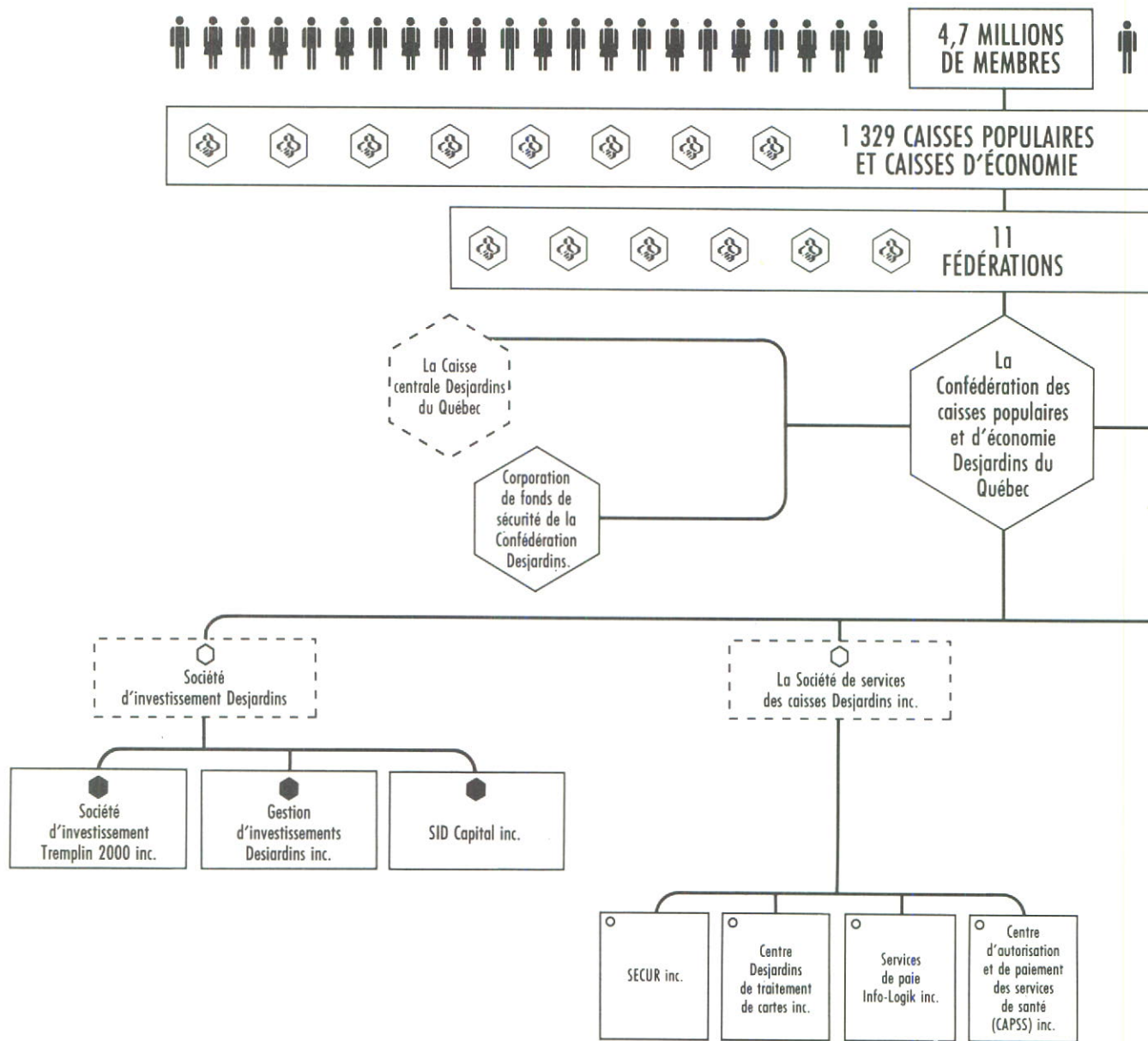
	Transport de valeur et gardiennage		Traitement de cartes		Traitement de salaires		Éliminations		Consolidé	
	1990	1989	1990	1989	1990	1989	1990	1989	1990	1989
REVENUS										
Exploitation	46 100 \$	44 557 \$	39 295 \$	38 178 \$	4 613 \$	2 457 \$	(967)\$	(117)\$	89 041 \$	85 075 \$
Revenus d'intérêt et autres	348	1 124	6 178	3 303	3 838	1 909	(410)		9 954	6 336
	46 448	45 681	45 473	41 481	8 451	4 366	(1 377)	(117)	98 995	91 411
DÉPENSES										
Salaires	35 173	34 899	12 612	11 593	3 693	1 790	19		51 497	48 282
Communication et livraison	2 792	2 768	5 421	4 605	687	381			8 900	7 754
Loyer et autres charges	1 262	1 334	1 900	1 898	453	309			3 615	3 541
Frais de traitement des données	122	224	10 985	9 006	1 169	78	(202)		12 074	9 308
Autres frais d'exploitation	4 161	4 179	6 084	5 645	1 168	965	(755)	(117)	10 658	10 672
Frais d'intérêt	283	587	854	514	313	276	(438)		1 012	1 377
Amortissements	2 094	1 922	1 998	3 563	410	301	122		4 624	5 786
Système de transfert électronique de fonds			4 993	3 857					4 993	3 857
Impôts sur le revenu			161	328	193	17			354	345
	45 887	45 913	45 008	41 009	8 086	4 117	(1 254)	(117)	97 727	90 922
Bénéfice (perte) d'exploitation sectoriel(le)	561 \$	(232)\$	465 \$	472 \$	365 \$	249 \$	(123)\$	\$	1 268	489
Revenus (dépendances) non attribué(e)s aux résultats sectoriels										
Revenus d'intérêt et autres									1 350	
Frais de la direction générale non refacturés aux filiales et autres									(1 342)	
									8	
TROP-PERÇUS									1 276 \$	489 \$

Note: Pour l'exercice terminé le 31 décembre 1989, La société financière des caisses Desjardins Inc. et La société de services des caisses Desjardins Inc. n'ont eu aucune opération. Les sociétés ayant acquis leurs filiales le 31 décembre 1989, les résultats d'exploitation pour l'exercice 1989 n'étaient donc pas sous leur gestion. Les résultats pour l'exercice 1989 ont été cumulés comme si les participations dans les filiales avaient été acquises depuis le 1^{er} janvier 1989 aux fins de comparaison seulement.

MOUVEMENT DES CAISSES POPULAIRES
ET D'ÉCONOMIE DESJARDINS



MOUVEMENT DES CAISSES POPULAIRES ET D'ÉCONOMIE DESJARDINS



LES FÉDÉRATIONS MEMBRES

Fédération des caisses
populaires Desjardins
du Centre du Québec

Fédération des caisses
populaires Desjardins
de Québec

Fédération des caisses
populaires Desjardins de
Montréal et de l'Ouest-du-
Québec

Fédération des caisses
populaires Desjardins de la
Gaspésie et des Îles-de-la-
Madeleine

Fédération des caisses
populaires Desjardins
de l'Estrie

Fédération des caisses
populaires Desjardins
du Bas-Saint-Laurent

Fédération des caisses
populaires Desjardins du
Saguenay — Lac-Saint-Jean

Fédération des caisses
populaires Desjardins
de l'Abitibi

Fédération des caisses
populaires Desjardins
de Richelieu-Yamaska

Fédération des caisses
populaires Desjardins
de Lanaudière

Fédération des caisses
d'économie Desjardins
du Québec

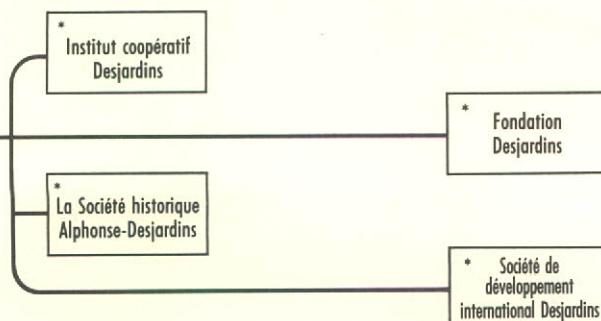
LES FÉDÉRATIONS MEMBRES AUXILIAIRES

Fédération des caisses
populaires de l'Ontario inc.

Fédération des caisses
populaires du Manitoba inc.

Fédération des caisses
populaires acadiennes Itée





Février 91

--- Membres auxiliaires

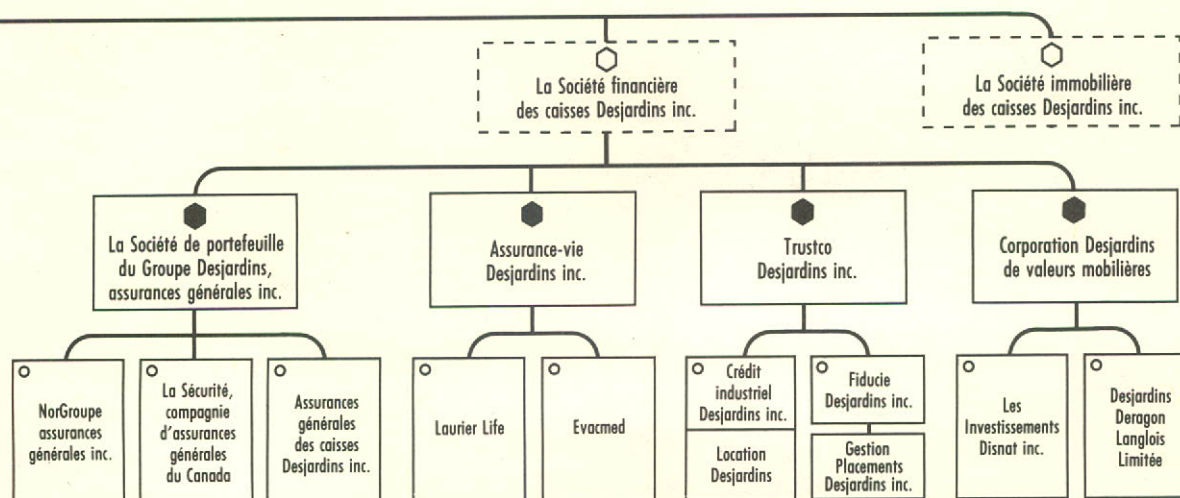
○ Sociétés de portefeuille

● Sociétés de portefeuille intermédiaires

* Sociétés de soutien à la Confédération

○ Sociétés filiales (participation Desjardins de 51% et plus)

L'organigramme peut être revu en cours d'année.



LES ORGANISMES INTERNATIONAUX DONT LA CONFÉDÉRATION EST MEMBRE

Comité de liaison international de la coopération d'épargne et de crédit
• Strasbourg, France

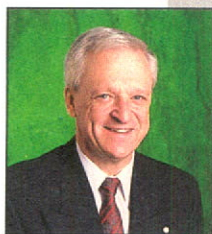
Union internationale Raiffeisen
• Bonn, Allemagne

Le Conseil mondial des coopératives d'épargne et de crédit
• Madison, USA

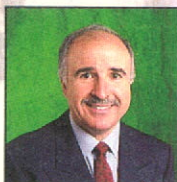
Confédération internationale du crédit populaire
• Paris, France



CONSEIL D'ADMINISTRATION



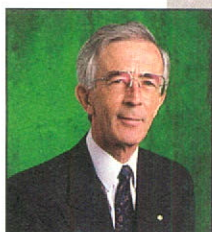
*** CLAUDE BÊLAND**
*Président du Mouvement
des caisses Desjardins*



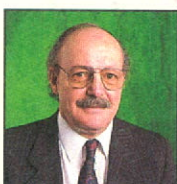
PIERRE BARNÈS
*Fédération des caisses
populaires Desjardins
de Montréal et de
l'Ouest-du-Québec*



YVON CORMIER
*Fédération des caisses
populaires Desjardins
du Centre du Québec*



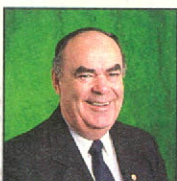
*** JACQUES BERTRAND**
*Président du conseil
Fédération des caisses
populaires Desjardins
de Québec*



FRANÇOIS BRIËN
*Fédération des caisses
populaires Desjardins
de l'Abitibi*



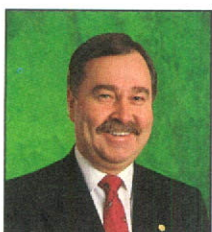
*** RAYMOND GAGNÉ**
*Fédération des caisses
populaires Desjardins
de la Gaspésie et des
Îles-de-la-Madeleine*



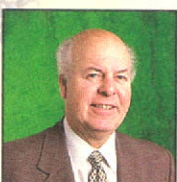
SIMON CARON
*Fédération des caisses
populaires Desjardins
du Bas-Saint-Laurent*



YVAN GUÉRIN
*Fédération des caisses
populaires Desjardins
de Montréal et de
l'Ouest-du-Québec*



*** JOCELYN PROTEAU**
*Premier vice-président
du conseil
Fédération des caisses
populaires Desjardins
de Montréal et de
l'Ouest-du-Québec*



GÉRARD CHABOT
*Fédération des caisses
populaires Desjardins
de Montréal et de
l'Ouest-du-Québec*



RAYMOND HAINSE
*Fédération des caisses
populaires Desjardins
de Québec*



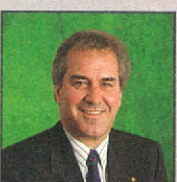
*** ANDRÉ RENÉ**
*Deuxième vice-président
du conseil
Fédération des caisses
populaires Desjardins
du Centre du Québec*



*** PAUL-R.
CHARBONNEAU**
*Fédération des caisses
populaires Desjardins
de Lanaudière*



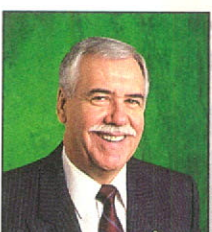
WESLEY HOGG
*Fédération des caisses
populaires Desjardins
du Bas-Saint-Laurent*



GILLES CLÉMENT
*Fédération des caisses
populaires Desjardins
de Montréal et de
l'Ouest-du-Québec*



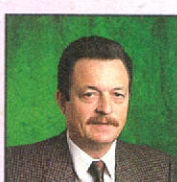
LISE JULIEN
*Fédération des caisses
populaires Desjardins
de Québec*



JEAN-EUDES BERGERON
*Secrétaire du conseil
Fédération des caisses
populaires Desjardins du
Saguenay — Lac-Saint-Jean*



ALAIN CONTANT
*Fédération des caisses
populaires Desjardins
de Montréal et de
l'Ouest-du-Québec*



GILLES LAFLEUR
*Fédération des caisses
d'économie Desjardins
du Québec*





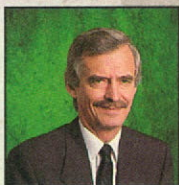
MICHEL LATOUR
Fédération des caisses
populaires Desjardins
de Richelieu-Yamaska



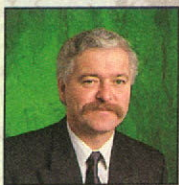
MARC LEMIEUX
Fédération des caisses
populaires Desjardins
de Québec



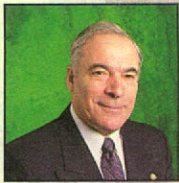
GUY MÉNARD
Fédération des caisses
populaires Desjardins
de Montréal et de
l'Ouest-du-Québec



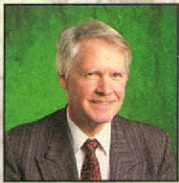
ROBERT O'FARRELL
Fédération des caisses
populaires Desjardins
du Centre du Québec



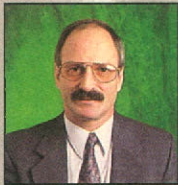
* **ALBERT OUELLET**
Fédération des caisses
populaires Desjardins
de l'Estrie



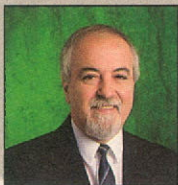
JEAN-GUY PILON
Fédération des caisses
populaires Desjardins
du Saguenay —
Lac-Saint-Jean



ROSAIRE RAYMOND
Fédération des caisses
populaires Desjardins
de Richelieu-Yamaska



RÉAL RIOUX
Fédération des caisses
populaires Desjardins
de la Gaspésie et des
Îles-de-la-Madeleine



* **YVON ROBERGE**
Fédération des caisses
populaires Desjardins
de Montréal et de
l'Ouest-du-Québec



* **ROBERT ROUTHIER**
Fédération des caisses
d'économie Desjardins
du Québec



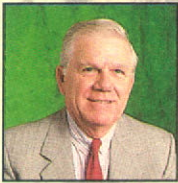
G.-ROGER ROY
Fédération des caisses
populaires Desjardins
de l'Estrie



MICHEL ROY
Fédération des caisses
populaires Desjardins
de Lanaudière



ANDRÉ TALBOT
Fédération des caisses
populaires Desjardins
de l'Abitibi



WELLEY VÉZINA
Fédération des caisses
populaires Desjardins
de Québec

NOTE:

- Maurice E. Therrien est observateur pour la Fédération des caisses populaires du Manitoba inc.
- Benoît Martin est observateur pour la Fédération des caisses populaires de l'Ontario inc.
- Raymond Gionet est observateur pour la Fédération des caisses populaires acadiennes ltée.

LES ADMINISTRATEURS QUI ONT QUITTÉ EN COURS D'ANNÉE 1990 SONT:

- Claude Deslandes, Fédération de Richelieu-Yamaska
- François Gilbert, Fédération du Saguenay — Lac-Saint-Jean
- G.-Octave Langlois, Fédération de Québec
- Paul-Yvon LeSage, Fédération de Montréal et de l'Ouest-du-Québec
- Léonard Robitaille, Fédération de l'Abitibi
- Henri-P. Trudel, Fédération du Centre du Québec

LES NOUVEAUX ADMINISTRATEURS QUI SONT ARRIVÉS EN 1990 SONT:

- François Brien, Fédération de l'Abitibi
- Alain Contant, Fédération de Montréal et de l'Ouest-du-Québec
- Yvon Cormier, Fédération du Centre du Québec
- Raymond Hainse, Fédération de Québec
- Michel Latour, Fédération de Richelieu-Yamaska
- Jean-Guy Pilon, Fédération du Saguenay — Lac-Saint-Jean
- Réal Rioux, Fédération de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine

- L'astérisque identifie les membres du comité exécutif dont M. Claude Béland est le président et M. Jacques Bertrand le vice-président.



COMMISSIONS

RESSOURCES HUMAINES

Gérard Chabot
Wesley Hogg
Michel Latour
Jean-Guy Pilon
Réal Rioux
Welley Vézina

PLANIFICATION, COMMUNICATIONS, MARKETING

Jean-Eudes Bergeron
François Brien
Gilles Clément
Yvon Cormier
Yvan Guérin
Lise Julien

INSPECTION ET VÉRIFICATION

Simon Caron
Alain Contant
Raymond Hainse
Rosaire Raymond
G.-Roger Roy
Michel Roy

GESTION DE L'INFORMATION ET RÉSEAUX

Pierre Barnès
Gilles Lafleur
Marc Lemieux
Guy Ménard
Robert O'Farrell
André Talbot





Né avec le siècle, le mouvement fondé par Alphonse Desjardins a tenu à faire de son 90^e anniversaire une occasion de célébrer, avec un éclat particulier, l'ampleur de cette réussite populaire. Le réseau Desjardins est en effet aujourd'hui un important fournisseur de services financiers et l'un des piliers de notre développement économique. De plus, plusieurs de ses organismes établissent maintenant des relations avec d'autres pays, ce qui représente un tournant significatif pour le Mouvement et un indice certain d'une nouvelle ouverture chez ceux qui en constituent la base.

Le Mouvement, dix ans avant son centenaire, a souligné à la fois cet accomplisse-

ment et la contribution de tous les hommes et les femmes qui l'ont bâti. Mais surtout, il voulait rendre hommage à Alphonse et Dorimène Desjardins, dont la générosité et la ténacité ont valu à leur peuple l'une de ses plus précieuses institutions.

Au cours de ses 90 années d'existence, les caisses, les fédérations et les autres institutions du Mouvement n'ont jamais oublié l'idéal coopératif qui animait leur fondateur. Le bilan social de l'année 1990, le sixième du genre, reflète bien la diversité des préoccupations qu'entretiennent les caisses et les filiales à l'égard de leur milieu, et le sérieux de leur engagement.

Ce bilan social du Mouvement est présenté en deux sections: la première a trait au réseau des filiales et des caisses en territoire québécois, et la seconde concerne les fédérations de caisses hors Québec.

LES FÉDÉRATIONS EN TERRITOIRE QUÉBÉCOIS ET LES FILIALES

LE MOUVEMENT DES
CAISSES DESJARDINS
ET L'ENGAGEMENT
DANS SON MILIEU

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Élément essentiel du mécanisme démocratique dans les coopératives, l'assemblée générale a été, comme d'habitude, l'objet de beaucoup d'attention de la part des caisses et des autres composantes de Desjardins.

On a dénombré 149 000 participants à la totalité des assemblées tenues dans le cadre du Mouvement, soit 5% de moins qu'en 1989. Ce nombre représente un taux de participation de 3,3% de l'ensemble des membres.

Un bilan social a été livré aux membres par 64% des caisses. Il convient de signaler l'effort remarquable accompli par la Fédération du Centre du Québec où huit caisses sur dix se sont prêtées à cet exercice.

L'ENGAGEMENT DES DIRIGEANTS

Au sein d'une organisation aussi populaire et décentralisée que peut l'être



le Mouvement, un grand nombre de dirigeants bénévoles doivent se partager le pouvoir décisionnel. En 1990, ils étaient 17 437.

Ces dirigeants ont participé à 93 000 réunions de conseils, de comités et de commissions, ce qui constitue une légère diminution par rapport à 1989. De ces réunions, 65% concernaient les commissions de crédit, 17% les conseils d'administration, 7% les conseils de surveillance et 11% d'autres comités.

Comme la pratique démocratique est tributaire de la vitalité de la relève et de la diversification, il faut mentionner l'arrivée, en 1990, de 1967 nouveaux dirigeants, ce qui représente un taux de renouvellement de 11%. Les femmes constituent 31% de ce nouvel effectif, une proportion identique à celle de l'an passé; quant aux moins de 30 ans, on en compte 218, soit un nouveau dirigeant sur neuf. Parmi ces derniers, la proportion de femmes grimpe à près de 40%.

L'EMBAUCHE DES JEUNES

Le réseau des caisses Desjardins, premier employeur privé du Québec, demeure un important fournisseur d'emplois pour les jeunes,

même si les organismes du réseau en ont embauché 28% de moins qu'en 1989; dans le cas des fédérations, de la Confédération et des filiales, ce chiffre est de 65% inférieur à celui de 1989.

En 1990, 4053 personnes de moins de 30 ans ont été embauchées par l'une ou l'autre des 1357 composantes, dont 3050 par les caisses. Il s'agissait, dans 47% des cas, d'emplois à temps plein ou à temps partiel et, pour le reste, d'emplois temporaires.

LA GESTION DES RISTOURNES ET DU FONDS COMMUNAUTAIRE

Le versement de ristournes est sans doute, pour les membres, une des manifestations les plus concrètes de la nature coopérative de leur caisse. Cette pratique, plus fréquente en milieu rural, a cependant connu une baisse significative puisque 15 M\$ ont été versés comparativement à 25 M\$ en 1989. La diminution de 40% est directement attribuable à la nouvelle législation des caisses Desjardins, lesquelles se trouvent dans l'obligation de maintenir leur base d'endettement à 5%. Il est possible que cette tendance s'inverse une fois atteints les objectifs de capitalisation des caisses.

Il faut cependant signaler que 11% des caisses (2% de plus qu'en 1989) ont versé une partie de leurs trop-perçus dans un fonds spécial destiné à des fins sociales et communautaires. En tout, ces sommes représentent un total de 851 000 \$, soit 14% de plus que l'an dernier.

LE SOUTIEN D'AUTRES ORGANISMES COOPÉRATIFS

Les caisses Desjardins ont toujours favorisé l'intercoopération, ce qui a amené 40% d'entre elles à entretenir des liens privilégiés avec d'autres coopératives de leur territoire. Selon leurs ressources et les besoins auxquels elles veulent répondre, l'aide prend la forme de conditions spéciales de crédit, de prêt de personnel, de matériel ou de locaux.

Desjardins prête des ressources humaines, notamment à des coopératives forestières.



La Confédération a, pour sa part, déjà conclu des ententes avec cinq regroupements provinciaux de coopératives;





en 1990, elle a apporté une aide financière d'environ 150 000 \$ à des fédérations de coopératives de travail, funéraires et scolaires, à qui elle prête aussi des ressources humaines, comme aux coopératives forestières et d'habitation.

L'ENGAGEMENT SOCIAL DU RÉSEAU DES JARDINS AUPRÈS DES ORGANISMES DU MILIEU

UN COUP D'OEIL SUR L'ENGAGEMENT GLOBAL DU RÉSEAU

L'engagement social des composantes de Desjardins se traduit par des contributions concrètes et chiffrables à plusieurs causes ou projets qui leur tiennent à cœur. Au total, une somme de 19,3 M \$ y a été consacrée par les caisses, les fédérations, les filiales et la Confédération, soit 7 % de plus qu'en 1989. Il faut noter que cette somme comprend les montants versés en appui à des projets, de même que des dons ou des commandites, et aussi des

montants qui ont servi à financer des activités à caractère international ou relatives à l'environnement.

DONS, COMMANDITES ET APPUI À DES PROJETS

Une somme de 10,3 M \$ a été accordée en dons et commandites par l'ensemble du réseau. Ce montant, légèrement plus élevé qu'en 1989, se répartit comme suit: 40 % aux secteurs communautaires et de l'éducation, 26 % aux loisirs, aux sports et à la culture, 34 % au développement économique, aux oeuvres humanitaires, à la pastorale et aux autres secteurs.

De plus, 3,4 M \$ ont été dévolus à l'appui de projets, dont 297 sur 572 concernaient le développement économique, la culture et l'éducation.

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

C'est dans ce domaine que le réseau a choisi de faire ses contributions les plus substantielles. Des commandites et des dons d'une valeur de près de 1,26 M \$ ont été versés, ce qui représente une augmentation significative par rapport au million alloué l'an dernier à ce secteur. Sans doute faut-il voir là une préoccupation accrue des caisses et des autres composantes à

l'égard d'une certaine détérioration de l'économie québécoise et de ses effets sur la qualité de vie de la population.

La plus grande partie de cette somme (992 676 \$) est allée à des organismes de développement économique; le reste a été alloué à des organismes coopératifs.

Plusieurs projets spécifiques ont nécessité un appui de 1 643 586 \$, soit 80 % de plus que l'an dernier; ainsi, 2193 jours-personnes ont permis la réalisation de 124 projets comme la création d'entreprises au moyen de fonds d'investissement et l'organisation de conférences socio-économiques.

LES SERVICES COMMUNAUTAIRES

Dans ce secteur, la contribution d'organismes du réseau Desjardins est souvent déterminante pour l'existence même des activités. Cette année, le réseau a augmenté de 21 % sa participation en dons et commandites, ce qui porte sa contribution à 2,3 M \$. Par contre, l'appui à des projets a connu une baisse de 54 % (274 000 \$ cette année contre 592 000 \$ l'an dernier). Plus de 506 jours-personnes ont été consacrés à 63 projets.



L'ÉDUCATION

Très concernées par l'éducation, 1011 caisses sur 1332 sont actives dans ce domaine. Bien que leur contribution financière en dons et commandites ait diminué de 5% en 1990 pour s'établir à 1,8 M \$, les 109 projets qu'elles ont appuyés ont nécessité des fonds de l'ordre de 359 500 \$, c'est-à-dire 25% de plus, et 2037 jours-personnes. Parmi ces projets, on retrouve entre autres un rabais de 3% accordé sur un prêt pour la construction d'une résidence pour étudiants (Fédération des caisses du Bas-Saint-Laurent), le financement de concours d'art oratoire et de cours d'éducation économique.

LES LOISIRS ET LES SPORTS

Le réseau Desjardins a maintenu au même niveau que l'an dernier ses commandites et ses dons accordés aux loisirs et aux sports (1,4 M \$). Ici aussi la participation des caisses mérite d'être soulignée, puisqu'elles sont 1019 à soutenir des organismes de sport de leur milieu. Les montants accordés pour appuyer ces projets ont augmenté de 88%, ce qui signifie 265 000 \$ pour 1990. Plus de 681 jours-

personnes ont été consacrés à 70 projets. La contribution de 130 000 \$ pour les tournois de golf Desjardins-La Sauvagarde est notamment à signaler.

LA CULTURE

Dans ce secteur où les caisses sont plus ou moins présentes (une caisse sur deux consent de l'aide financière pour une activité culturelle), on a accordé des dons et commandites pour un total de 1,3 M \$ par rapport à 1,1 M \$ l'an dernier. L'amélioration a aussi été notable en ce qui a trait aux projets appuyés: 362 000 \$ contre 227 000 \$ l'année précédente, et 482 jours-personnes pour 75 projets.

LES OEUVRES HUMANITAIRES

Une somme de 1 M \$ a été versée en dons et commandites à des œuvres humanitaires par les diverses composantes du réseau; leur contribution est donc supérieure de 18% à celle de l'an dernier. Parmi les caisses, 76% soutiennent activement des œuvres humanitaires. Par ailleurs, on a consacré 190 000 \$ (83% de plus que l'an dernier) et 1022 jours-personnes à l'appui de 70

projets. Notons que c'est le Groupe Desjardins, assurances générales, qui a mené à bien le projet le plus significatif en subventionnant la Fondation de L'Auberivière, dans la région de Québec.

LA PASTORALE

Les commandites et les dons relatifs à la pastorale ont atteint 722 000 \$ par rapport à 762 000 \$ en 1989, et les projets appuyés ont requis un montant de 83 000 \$ comparativement à 40 000 \$ pour l'année précédente.

Plusieurs projets, ayant un lien avec la protection de l'environnement, ont été appuyés en cours d'année.



L'OPTION ENVIRONNEMENTALE DESJARDINS

En 1990, le Mouvement a poursuivi résolument son engagement dans le domaine environnemental; il a encouragé diverses initiatives par des dons et commandites et par le financement de projets.



LES DONNÉES ET COMMANDITES

Afin de protéger l'environnement, les caisses ont souscrit 280 500 \$ en dons et commandites, doublant ainsi le montant alloué en 1989. Les autres composantes du réseau, avec 271 000 \$, ont quelque peu diminué leur contribution par rapport à l'an dernier.

Parmi les activités les plus populaires qui ont été financées, mentionnons la sensibilisation à la protection de l'environnement, la participation à des groupes de pression, la récupération et le recyclage de déchets domestiques.



L'aide internationale fait également partie des préoccupations des caisses Desjardins.

Pour une deuxième année, la Confédération a renouvelé son appui (160 000 \$) à l'émission *Feu vert*, diffusée par Radio-Québec. Deux subventions de recherche de 25 000 \$ et de 4000 \$ ont été remises par la Fondation Desjardins à des étudiants du doctorat, et les

caisses ont participé à la vente du timbre de la Fondation de la faune du Québec.

Pour sa part, l'Assurance-vie Desjardins a été le principal commanditaire du guide «Mieux vivre avec son environnement», pour lequel elle a versé 60 000 \$.

LE FINANCEMENT DE PROJETS

L'appui à divers projets par les caisses s'est concrétisé par un montant de 3,6 M \$, soit un demi-million de plus qu'en 1989. La Fédération de Québec a investi 2,7 M \$ dans une entreprise de récupération des résidus de bois de sciage.

AUTRES ENGAGEMENTS DU RÉSEAU DESJARDINS

LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

L'ouverture grandissante du réseau Desjardins à la dimension internationale n'est sans doute pas étrangère à l'intérêt des caisses en la matière. Près de la moitié d'entre elles sont engagées dans des collectes de fonds pour des organismes de coopération internationale. Les sommes ainsi amassées se chiffrent à 229 000 \$ (19 % de plus qu'en 1989), dont 46 000 \$ sont attribuables aux effets de la carte «affinité» Oxfam Québec que Visa Desjardins a offerte à sa clientèle.

Pour ce qui est de la contribution des caisses prise à même leurs fonds, mentionnons que 375 caisses ont fourni 210 000 \$, soit plus du double de 1989.

PRÉSENCE AUPRÈS DES JEUNES

Soucieux de relève et d'éducation, le réseau des caisses a été, encore en 1990, très présent auprès des jeunes. Ainsi :

- 63 % des caisses ont participé aux caisses scolaires en 1990; elles ont encouragé 300 000 jeunes de 1500 écoles à l'épargne, et les sommes en dépôt s'élevaient à 24 M \$ à la fin de l'année (14 % de plus qu'en 1990); cette activité a coûté 428 300 \$;
- En tout, 1167 écoles primaires et 178 écoles secondaires ont reçu du matériel éducatif offert par la moitié des caisses; ce matériel a entraîné des frais de 218 000 \$ pour les caisses; de plus, il leur en a coûté 59 000 \$ pour donner du matériel éducatif à d'autres organismes;
- Le Concours international des jeunes a suscité la participation de 547 000 jeunes, et il a requis, de l'ensemble du réseau, la somme de 915 000 \$ et 8400 jours-personnes;



- La Fondation Desjardins a remis des bourses à 180 étudiants des 3 cycles universitaires, 2 bourses de 7500 \$ à des employés de Desjardins, 20 000 \$ à de jeunes entrepreneurs, 39 bourses de la catégorie Bourse-jeunesse Raymond-Blais et une bourse de 5000 \$ pour la promotion de l'alphabétisation; le total de ces bourses représente 240 000 \$;
- Action jeunesse Desjardins Lanaudière, lancée en 1985, poursuit toujours ses activités.

LA SEMAINE DESJARDINS

Cette année, la Semaine Desjardins a donné lieu à des manifestations plus spectaculaires que d'habitude en l'honneur du 90^e anniversaire de fondation du Mouvement. La participation des caisses à cette semaine a été de 66% par rapport à 58% en 1989. Le réseau des caisses a déboursé 833 000 \$ (une augmentation de 26%) pour rejoindre 808 000 personnes, tandis que 132 000 \$ étaient investis par d'autres composantes du réseau pour rejoindre 109 000 personnes.

QUELQUES MANIFESTATIONS DE L'ENGAGEMENT SOCIAL DU MOUVEMENT

- Afin de promouvoir l'entrepreneuriat des femmes, la Fédération de Québec a fourni 43 000 \$ à 4 projets;
- L'UQAM a reçu, de la Fédération de Montréal et de l'Ouest-du-Québec, un montant de 100 000 \$ comme quatrième versement d'une subvention pour la mise sur pied d'une chaire de coopération;
- Le Fonds régional de développement en habitation de la Fédération du Centre du Québec (un fonds de 2 M \$) a alloué 80 000 \$ au soutien de deux projets d'habitation;
- Avec ses caisses, la Fédération de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine a donné Musée de la Gaspésie un tableau représentant l'arrivée de Jacques Cartier à Gaspé;
- À la Fédération du Bas-Saint-Laurent, deux personnes travaillent à temps plein au Fonds d'investissement et de développement régional; cette année, les caisses affiliées ont versé 380 000 \$ dans ce fonds créé par leur fédération;
- La Fédération du Saguenay — Lac-Saint-Jean a investi 350 000 \$ dans son

Fonds d'investissement en capital de risque pour assurer la création de 2 entreprises;

- À l'occasion du 50^e anniversaire du droit de vote des femmes, la Confédération a octroyé deux commandites totalisant 35 000 \$;
- Le Groupe Desjardins, assurances générales, a fourni 40 000 \$ à l'opération Nez Rouge en plus d'un travail d'organisation considérable pour la soirée Desjardins;
- Environ 211 000 \$ ont pu être remis par le Centre Desjardins de traitement de cartes à 11 organismes divers, grâce aux cartes «affinité» Visa.

LES FÉDÉRATIONS HORS QUÉBEC

Les données sur l'engagement social des fédérations nouvellement arrivées dans le réseau Desjardins ont été recueillies pour la première fois en 1990 dans le cadre du bilan social du Mouvement.

LA FÉDÉRATION DES CAISSES POPULAIRES ACADIENNES

Les caisses acadiennes comptent environ 200 000 membres. Elles sont administrées par 967 dirigeants bénévoles (incluant les dirigeants



de la fédération), dont 150 ont été élus en 1990; cette relève est constitué à 40% de femmes. Les assemblées annuelles des caisses ont attiré en moyenne 4,5% des membres. Un total de 2,3 M \$ en ristournes a été payé aux membres par 38% des caisses; en outre, à même les trop-perçus, on a versé 66 000 \$ dans des fonds sociaux et communautaires.

L'engagement social des caisses et de leur fédération totalise 642 000 \$ dont 376 000 \$ en dons et commandites, 67 000 \$ à l'appui de projets et 97 000 \$ en soutien à des activités destinées aux jeunes. Le Concours international des jeunes a rejoint 24 000 participants. Les caisses, dans une proportion de 80%, font la promotion de l'épargne dans 116 institutions scolaires, et les sommes en dépôt dans les caisses scolaires atteignent 2,1 M \$. La préoccupation de la fédération pour la protection de l'environnement s'est traduite par un investissement d'un million dans COGEDES, un projet de gestion sanitaire des déchets.

LA FÉDÉRATION DES CAISSES POPULAIRES DE L'ONTARIO

On dénombre 461 dirigeants pour l'ensemble de

cette fédération; 45 ont été élus en 1990, dont 20% de femmes. Une somme de 475 000 \$ a été versée sous forme de ristournes par 5% des caisses et 51 000 \$ ont été versés aux fonds sociaux et communautaires.

L'engagement social du réseau des caisses populaires de l'Ontario se chiffre à 508 000 \$; on rapporte 230 000 \$ en dons et commandites, 127 000 \$ en appui à des projets et 51 000 \$ en soutien à des activités pour les jeunes. Le Concours international des jeunes a suscité la participation de 30 000 élèves. Dans le cadre des caisses scolaires, 50% des caisses populaires ontariennes ont collaboré avec 57 écoles; elles ont ainsi amassé des dépôts qui totalisent 541 000 \$.

LA FÉDÉRATION DES CAISSES POPULAIRES DU MANITOBA

Les données suivantes sont celles du bilan social de la fédération et ne contiennent pas d'information sur l'engagement des caisses. En 1990, la Fédération des caisses populaires du Manitoba a consacré 43 000 \$ à des dons et commandites. Elle a apporté une contribution de 25 000 \$ à la communauté francomanitobaine, et alloué 5 000 \$

pour la caisse scolaire et le Concours international des jeunes. L'appui financier de la fédération totalise donc 73 000 \$.

CONCLUSION

Ce survol des engagements sociaux du Mouvement en 1990 ne manque pas d'être impressionnant. Il faut savoir que de pareilles réalisations sont le résultat du travail acharné de dirigeants et d'employés qui se définissent d'abord comme des coopérateurs du secteur des activités financières. Toutefois, ce tableau ne donne qu'une vague idée de la somme considérable d'efforts et d'énergie que le personnel des caisses et les dirigeants bénévoles investissent, à leur échelle, dans la concrétisation de l'idéal coopératif de Desjardins.

Il convient de souligner la collaboration de toutes les caisses, des fédérations et des organismes qui ont répondu fidèlement au questionnaire et qui ont ainsi permis de mesurer la profondeur de notre enracinement dans la communauté. Ce bilan social leur est dédié, ainsi qu'à tous les coopérateurs du Mouvement.



REVUE DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES



REVUE DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES

TABLE DES MATIÈRES

FAITS SAILLANTS

51

ÉVOLUTION DU BILAN

52

Actif

53

Composition du portefeuille
de prêts

55

Dépôts

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

56

Sommaire des résultats

57

Revenus nets d'intérêt

59

Créances douteuses

60

Autres revenus

61

Frais autres que d'intérêt

COMMENTAIRES SUR LA GESTION

62

Gestion des liquidités

63

Gestion de la base
d'endettement

RAPPORTS FINANCIERS CUMULÉS DES CAISSES ET DES FÉDÉRATIONS DESJARDINS DU QUÉBEC, DE LA CONFÉDÉRATION ET DE LA CAISSE CENTRALE DESJARDINS

64

Bilan et
résultats cumulés

68

Notes afférentes aux rapports
financiers cumulés

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

70

Composition du portefeuille

71

Statistiques des cinq dernières
années

RAPPORTS FINANCIERS CUMULÉS DES CAISSES ET FÉDÉRATIONS DE L'ACADIE, DU MANITOBA ET DE L'ONTARIO

72

Bilan cumulé

73

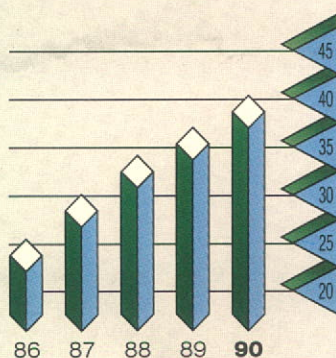
Résultats cumulés

FAITS SAILLANTS

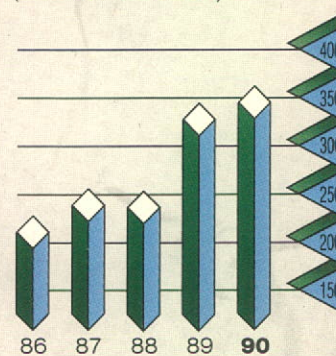
Au 31 décembre

	1990	1989	1988	Variation en pourcentage	
				1990/89	1989/88
SITUATION FINANCIÈRE					
(En millions de dollars)					
Actif total	40 179 \$	37 364 \$	34 356 \$	7,5%	8,8%
Prêts	33 362	30 918	28 961	7,9	6,8
Dépôts	36 089	33 868	31 523	6,6	7,4
Réserves	1 769	1 443	1 267	22,6	13,9
RÉSULTATS D'EXPLOITATION					
(Pour les 12 mois terminés le 31 décembre)					
(En millions de dollars)					
Revenus nets d'intérêt et autres revenus	1 835	1 634	1 374	12,3	18,9
Trop-perçus avant impôts	362	345	253	5,1	36,4
Trop-perçus (par tranche de 100 \$ d'actif moyen)	0,93	0,96	0,79	—	—
PRÉSENCE SUR LE TERRITOIRE					
(Nombre)					
Caisses, sièges sociaux	1 329	1 339	1 343	(0,7)	(0,3)
Comptoirs Desjardins	315	304	302	3,6	0,7
Guichets automatiques et imprimantes autonomes	1 010	838	662	20,5	26,6
TOTAL	2 654	2 481	2 307	7,0	7,5
MEMBRES, EMPLOYÉS ET DIRIGEANTS					
(Nombre)					
Membres particuliers	4 137 991	4 067 761	4 019 242	1,7	1,2
Folios personnes morales	367 705	349 877	310 824	5,1	12,6
Employés	30 865	29 295	27 410	5,4	6,9
Dirigeants élus	17 532	17 256	17 198	1,6	0,3

ACTIF CUMULÉ
(En milliards de dollars)



TROP-PERÇUS AVANT IMPÔTS
(En millions de dollars)



L'analyse financière présentée dans cette section du rapport annuel réfère au réseau coopératif du Mouvement des caisses Desjardins du Québec, soit les caisses populaires et les caisses d'économie, les fédérations et la Caisse centrale Desjardins du Québec, auquel nous ajoutons cette année les données de la Confédération (états non consolidés), et ce conformément à la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit. À cet égard, les données financières de 1989 ont été révisées. Vous trouverez également des commentaires sur la gestion des liquidités et de la base d'endettement du réseau.

ÉVOLUTION DU BILAN

ACTIF

Pour l'exercice clos le 31 décembre 1990, l'actif cumulé du réseau coopératif Desjardins a progressé de 2 815 M\$ ou de 7,5% depuis un an, pour atteindre 40 179 M\$. Cette performance est légèrement inférieure à celle de 1989 qui s'est établie à 8,8%, traduisant ainsi le contexte économique difficile qui s'est installé au Québec.

En effet, au cours de l'année qui vient de prendre fin, l'économie québécoise est entrée dans une période de récession. La production réelle de biens et services (PIB) n'a crû que de 0,9% à un rythme annuel, comparativement à

2,6% en 1989. À l'origine de ce sérieux ralentissement, retenons principalement la hausse importante des taux d'intérêt au printemps dernier. Celle-ci a eu un impact négatif considérable sur le niveau de confiance des consommateurs et sur la situation financière des entreprises.

Compte tenu de cette conjoncture économique déprimée, les caisses s'en sont tirées relativement bien. Par exemple, leur portefeuille de prêts a augmenté un peu plus rapidement que l'année précédente, soit 7,9% contre 6,8%, pour s'élever à 33 362 M\$. Parmi les autres éléments qui composent l'actif, on retrouve l'encaisse et les valeurs mobilières qui ont crû de leur côté de 5,0% annuellement pour s'établir à 5 439 M\$.

1- ACTIF CUMULÉ

Au 31 décembre (en millions de dollars)

	1990	1989	1988	Variation en pourcentage	
				1990/89	1989/88
Liquidités	5 439 \$	5 179 \$	4 431 \$	5,0%	16,9%
Prêts	33 362	30 918	28 961	7,9	6,8
Autres éléments d'actif	1 378	1 267	964	8,8	31,4
Actif total	40 179 \$	37 364 \$	34 356 \$	7,5%	8,8%



COMPOSITION DU PORTEFEUILLE DE PRÊTS

La récession qui a frappé l'économie du Québec en 1990 a légèrement affecté la demande de prêts dans les caisses. Les résultats qu'elles ont obtenus sur les différents marchés de crédit demeurent appréciables en raison du contexte précité.

Le crédit hypothécaire à l'habitation en cours, qui s'accaparait sans conteste la proportion la plus imposante du portefeuille de prêts des caisses, soit 52,6%, a crû selon un rythme annuel similaire à celui de 1989. Avec un volume accumulé qui se chiffrait à 17 620 M\$ au 31 décembre, en hausse de 4,6%, la position des caisses dans ce domaine demeurerait avantageuse.

En fait, le marché de l'habitation, bien qu'il ait été affecté par le relèvement prononcé des taux hypothécaires, ne s'est pas comprimé autant qu'on l'avait anticipé. Le nombre de nouveaux logements mis en chantier s'est élevé à 48 070 unités, en baisse de seulement 2,0% par rapport à 1989. Les principaux facteurs invoqués pour expliquer ce recul moins abrupt sont une immigration favorable, le programme d'aide à la mise de fonds et, dans une moindre mesure, certains devancements pré-TPS. La revente de maisons existantes et les dépenses de rénovation ont par contre connu des diminutions plus importantes.

Le crédit à la consommation en cours (excluant les avances faites aux détenteurs de la carte Visa Desjardins) totalisait 5 465 M\$ au 31 décembre,

en hausse de 3,6% depuis un an. Là encore, les caisses ont connu une croissance légèrement inférieure à celle de 1989.

Les dépenses des consommateurs se sont repliées de façon notoire en 1990. En effet, les ménages ont sabré dans leurs achats d'automobiles, de meubles et d'appareils ménagers en réaction au durcissement des conditions de crédit et devant un endettement devenu de plus en plus problématique. Ils ont préféré ainsi regarnir leurs épargnes ou rembourser leurs dettes. La demande de prêts personnels a donc passablement reculé dans la plupart des institutions financières.

Le crédit commercial et industriel en cours s'élevait à 7 529 M\$ au 31 décembre, soit une progression de 10,3% depuis un an. Comparée à

2- COMPOSITION DU PORTEFEUILLE DE PRÊTS

(En millions de dollars)

	1990	1989	1988	Variation en pourcentage	
				1990/89	1989/88
Hypothécaires à l'habitation	17 620 \$	16 843 \$	15 956 \$	4,6%	5,6%
Coopératives, commerces et industries	7 529	6 826	6 024	10,3	13,3
Personnels	5 465	5 276	5 056	3,6	4,4
Agricoles	1 244	1 187	1 111	4,8	6,8
Institutions du MCPEDQ	400	52	102	669,2	(49,0)
Institutionnels	1 269	856	818	48,2	4,6
Sous-total	33 527	31 040	29 067	8,0	6,8
Moins: provision pour créances douteuses	(165)	(122)	(106)	35,2	15,1
Total	33 362 \$	30 918 \$	28 961 \$	7,9%	6,8%

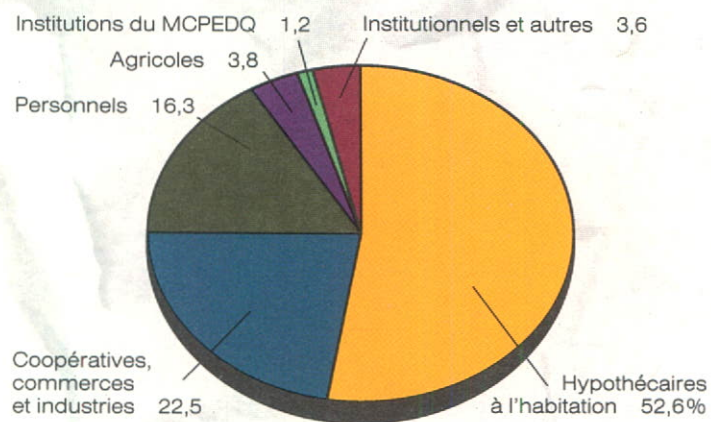
Note: Les prêts du réseau ont été reclassifiés afin de respecter la nomenclature des principaux marchés de crédit.



l'année précédente, cette croissance est un peu moins rapide. Elle s'explique évidemment par le recul des investissements des entreprises, mais également par la plus grande prudence des caisses dans l'accord de prêts dans ce domaine, en raison des risques supplémentaires engendrés par la récession.

Le crédit agricole en cours s'établissait à 1 244 M\$ au 31 décembre, en hausse de 4,8% annuellement. Il s'agit là d'une augmentation légèrement affaiblie en regard de celle de 1989. La détérioration du climat économique a eu, bien entendu, des effets néfastes sur le secteur agricole au Québec. Toutefois, grâce à leur dynamisme et à leur engagement dans le milieu, les caisses ont gardé la faveur des agriculteurs.

COMPOSITION DU PORTEFEUILLE
DE PRÊTS
(Au 31 décembre 1990)



DÉPÔTS

À la fin de 1990, les dépôts d'épargne accumulés dans l'ensemble des caisses, des fédérations et de la Caisse centrale Desjardins du Québec s'élevaient à 36 089 M\$, un accroissement de 6,6% ou de 2 221 M\$ depuis un an. Plus particulièrement, les dépôts en provenance des particuliers ont affiché une croissance annuelle de 8,0%, tandis que ceux des entreprises progressaient de 1,9%.

Devant un contexte économique aussi défavorable, la propension à épargner des ménages s'est accrue énormément. Le taux d'épargne personnelle a donc grimpé à près de 10,0% après avoir atteint un creux de 7,4% en 1988. Par conséquent, cette prudence des consommateurs a favorisé l'accumulation des dépôts des particuliers dans les caisses. Cependant, l'effet inverse a été remarqué pour les dépôts des entreprises à cause de la chute de leur rentabilité.

Par catégorie de dépôts, l'épargne stable continuait de régresser tandis que l'épargne avec opérations, sous la poussée du compte à rendement croissant, affichait un taux d'augmentation annuelle de l'ordre de 7,6%. Toutefois, c'est vers l'épargne à terme qu'ont été dirigés la majorité des nouveaux dépôts, puisqu'elle progressait au taux annuel de 10,0%.

3- PROVENANCE DES DÉPÔTS D'ÉPARGNE

Au 31 décembre (en millions de dollars)

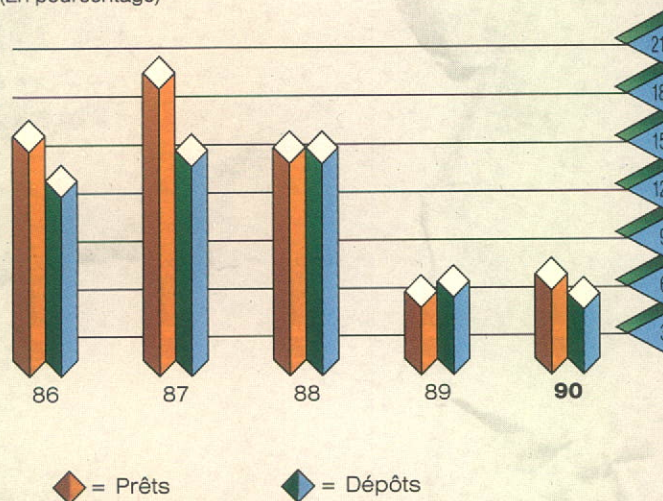
	1990	1989	1988	Variation en pourcentage	
				1990/89	1989/88
Particuliers	27 845 \$	25 776 \$	23 264 \$	8,0%	10,8%
Autres que particuliers	8 244	8 092	8 260	1,9	(2,0)
Total des dépôts	36 089 \$	33 868 \$	31 524 \$	6,6%	7,4%

4- COMPOSITION DES DÉPÔTS

Au 31 décembre (en millions de dollars)

	1990	1989	1988	Variation en pourcentage	
				1990/89	1989/88
Épargne avec opérations et à rendement croissant	6 352 \$	5 903 \$	5 794 \$	7,6%	1,9%
Épargne stable	4 422	4 959	5 030	(10,8)	(1,4)
Épargne à terme	25 315	23 006	20 700	10,0	11,1
Total des dépôts	36 089 \$	33 868 \$	31 524 \$	6,6%	7,4%

CROISSANCE ANNUELLE DES PRÊTS ET DES DÉPÔTS (En pourcentage)



RÉSULTATS D'EXPLOITATION

SOMMAIRE DES RÉSULTATS

L'année 1990 s'est avérée très fructueuse sur le plan de la rentabilité pour le réseau des caisses. Ce dernier a en effet connu des résultats d'exploitation remarquables.

Ainsi, pour une deuxième année consécutive, les trop-perçus avant impôts ont inscrit un nouveau record, atteignant le niveau inégalé de 362 M\$, soit une progression de 17,6 M\$ ou 5,1 %.

Ce sont les caisses, tributaires de 87,1 % des résultats globaux du réseau, qui ont particulièrement amélioré leurs résultats cette année. Leurs trop-perçus avant impôts ont grimpé de 14 %.

Parmi les facteurs qui ont provoqué une incidence positive sur les résultats, le compor-

tement des autres revenus ainsi que celui des revenus nets d'intérêt se sont révélés déterminants. La progression des autres revenus provenant de la gestion des comptes d'épargne et de prêts ainsi que des services divers s'est effectuée au taux de 21,7 %, procurant 57,8 M\$ de revenus additionnels. De plus, le réseau a bénéficié d'un gonflement des revenus nets d'intérêt, et ce pour une deuxième année consécutive. Ce phénomène résulte principalement de la hausse des taux d'intérêt conjuguée à la structure financière du réseau des caisses.

Par ailleurs, la recrudescence des créances douteuses de même que l'expansion des frais autres que d'intérêt ont limité les effets positifs cités précédemment.

Exprimés en ratios financiers, les trop-perçus avant impôts se sont inscrits à 0,93 \$ par tranche de 100 \$ d'actif

moyen. Il s'agit d'un niveau de rentabilité hautement appréciable, qui témoigne de l'efficacité de la gestion de l'exploitation. Il est également intéressant de signaler la grande stabilité dont a fait preuve cet indicateur au cours des dernières années.

L'intégration des données financières (non consolidées) de la Confédération modifie la structure des résultats. Ainsi, les autres revenus, les dépenses de salaires et de locaux ont subi des augmentations importantes, tandis que les autres frais ont connu de fortes diminutions. En fait, ce dernier poste englobait auparavant tous les éléments imputables à la Confédération par l'entremise de la cotisation facturée aux caisses alors qu'ils sont maintenant répartis sous les rubriques concernées. Il y a lieu de noter que ces dépenses se composent majoritairement de coûts reliés à l'informatique.

5- SOMMAIRE DES RÉSULTATS

(Par tranche de 100 \$ d'actif moyen)

	1990	1989	1988	1987	1986
Revenus nets d'intérêt	3,90	3,80	3,70	3,96	4,02
Créances douteuses	(0,22)	(0,14)	(0,11)	(0,09)	(0,11)
	3,68	3,66	3,59	3,87	3,91
Autres revenus	0,83	0,74	0,57	0,53	0,52
	4,51	4,40	4,16	4,40	4,43
Frais autres que d'intérêt	3,58	3,44	3,37	3,46	3,49
Trop-perçus avant impôts	0,93	0,96	0,79	0,94	0,94
Trop-perçus (En millions de dollars)	362	345	253	259	227
Actif moyen (En millions de dollars)	38 772	36 006	32 132	27 572	24 089



REVENUS NETS D'INTÉRÊT

Les revenus nets d'intérêt constituent la source de revenus prioritaire des entités formant le réseau coopératif. Ils proviennent de l'écart entre les revenus issus des prêts et liquidités et les coûts associés aux dépôts, et autres sources de fonds servant au financement des prêts. On retrouve également sous cette rubrique les revenus de participation versés par les sociétés de portefeuille Desjardins. Ces derniers se sont élevés à 10 M\$ en 1990, ce qui représente une augmentation de la marge nette d'intérêt équivalente à 0,03 \$ par 100 \$ d'actif moyen.

Les revenus nets d'intérêt ont affiché une excellente performance en 1990. De fait, ils se sont révélés un point fort des résultats. S'élevant à 1 512 M\$, ils se sont haussés de 143,7 M\$ ou 10,5% comparativement à

1989. Pour expliquer cette majoration, retenons principalement la structure financière des caisses Desjardins combinée à la hausse des taux d'intérêt du marché. En somme, le bilan comporte une plus large part d'actif sensible aux variations de taux d'intérêt que de passif possédant cette même caractéristique. En effet, parmi l'ensemble des dépôts des caisses, on retrouve une portion de l'épargne avec opérations dont le taux est généralement fixe et qui demeure sensiblement au même niveau au fil des ans. Cette situation procure des revenus additionnels en période de hausse de taux d'intérêt et favorise nettement une amélioration de la marge nette d'intérêt. Dans cette optique, l'accroissement substantiel de l'avoir, source de fonds peu onéreuse, a permis de réaliser des gains marginaux importants en 1990.

D'autres facteurs ont également influencé la marge nette d'intérêt:

- la concentration des nouvelles épargnes vers l'épargne à terme, qui est la plus dispenseuse, s'est poursuivie. Incidemment, le coût total des dépôts s'est accru de 17,2%;
- la réduction de la rémunération sur l'épargne à taux variable a limité l'augmentation des coûts associés aux dépôts.

Exprimés sur une base relative, les revenus nets d'intérêt se sont inscrits à leur plus haut niveau depuis trois ans, soit à 3,90 \$ par tranche de 100 \$ d'actif moyen, marquant une augmentation de 0,10 \$ par rapport à celui qui a été réalisé en 1989.

6- REVENUS NETS D'INTÉRÊT

(Par tranche de 100 \$ d'actif moyen)

	1990	1989	1988	1987	1986
Revenus d'intérêt	12,52	11,72	10,43	9,92	10,34
Frais d'intérêt	8,62	7,92	6,73	5,96	6,32
Revenus nets d'intérêt	3,90	3,80	3,70	3,96	4,02
En millions	1 512	1 368	1 188	1 091	970
Variation en pourcentage	10,5	15,1	8,9	12,5	2,3



Depuis quelques années, on observe un meilleur équilibre entre le volume des actifs à taux variable et celui des passifs de même catégorie. Cette tendance s'est poursuivie en 1990 et elle comporte l'avantage d'atténuer les variations des

revenus nets d'intérêt lors des mouvements de taux d'intérêt.

Le tableau 7 présente l'analyse détaillée de la marge nette entre les revenus et les frais en intérêt de même que le sommaire des variations.

7- ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DES REVENUS NETS D'INTÉRÊT

(En millions de dollars)

	1990		1989	
	Soldes moyens	Taux moyen	Soldes moyens	Taux moyen
ACTIF				
Liquidités	5 309 \$	11,54%	4 957 \$	10,28%
Prêts	32 140	13,20	29 961	12,38
Total de l'actif portant intérêt	37 449	12,97	34 918	12,08
Autres éléments d'actif	1 323	—	1 088	—
Total de l'actif	38 772 \$	12,52%	36 006 \$	11,72%
PASSIF				
Dépôts:				
Épargne avec opérations	6 128 \$	3,19%	5 790 \$	2,17%
Épargne stable	4 690	6,45	4 971	6,33
Épargne à terme	24 161	11,75	22 136	10,85
Total des dépôts	34 979	9,55	32 897	8,67
Emprunts	34	9,18	10	6,66
Total des éléments de passif portant intérêt	35 013	9,55	32 907	8,67
Autres éléments de passif	1 588	—	1 346	—
Avoir	2 171	—	1 753	—
Total du passif	38 772 \$	8,62%	36 006 \$	7,92%
Revenus nets d'intérêt en pourcentage de l'actif moyen		3,90%		3,80%

SOMMAIRE DES VARIATIONS DES REVENUS NETS D'INTÉRÊT 1990 — 1989

(En millions de dollars)

Augmentation attribuable:	
aux modifications de taux d'intérêt	48,58 \$
à l'évolution du bilan	95,09
	143,67 \$



CRÉANCES DOUTEUSES

En 1990, les frais imputables aux créances douteuses ont totalisé 84,3 M\$, marquant une hausse de 34,2 M\$. Cette dépense subit l'influence de la conjoncture économique. Or, comme depuis 1988 les taux d'intérêt n'ont jamais cessé d'augmenter, des tensions de plus en plus vives se sont exercées sur de nombreux emprunteurs, effritant graduellement leur capacité de remboursement. La récession de 1990 a amplifié les difficultés et provoqué de nombreuses faillites.

Chez Desjardins, une préoccupation accrue de consentir

du crédit de qualité et le maintien de pratiques de crédit prudentes appliquées à l'égard des financements comportant des risques élevés au cours des dernières années ont permis de limiter les pertes encourues.

Exprimé en valeur relative, le ratio des créances douteuses s'est ainsi situé à 0,22 \$ par tranche de 100 \$ d'actif moyen, soit un niveau très avantageux comparativement à celui des autres institutions de dépôts au Québec.

Le tableau 8 présente, d'une part, la composition du portefeuille de prêts selon la

clientèle des membres particuliers et celle des entreprises et, d'autre part, les créances douteuses qui s'y rapportent. Il est intéressant de noter que le crédit consenti aux particuliers occupe la plus large part du portefeuille global, soit 64,5%. En outre, un pourcentage élevé de prêts hypothécaires résidentiels à faible risque figure dans ces prêts.

Aussi, en dépit d'un volume moindre de prêts servant au financement des entreprises, les créances douteuses y sont supérieures.

8- RÉPARTITION DES PRÊTS ET DES CRÉANCES DOUTEUSES

	1990		1989	
	(En millions de dollars)	(En pourcentage)	(En millions de dollars)	(En pourcentage)
Prêts				
Crédit aux particuliers	21 526 \$	64,5%	20 956 \$	67,8%
Financement des entreprises	11 836	35,5	9 962	32,2
Total des prêts	33 362 \$	100,0%	30 918 \$	100,0%
Créances douteuses				
Crédit aux particuliers	41,4 \$	49,1%	28,2 \$	56,3%
Financement des entreprises	42,9	50,9	21,9	43,7
Total des créances douteuses	84,3 \$	100,0%	50,1 \$	100,0%

9- ÉVOLUTION DES CRÉANCES DOUTEUSES

	1990	1989	1988	1987	1986
En millions de dollars	84,3	50,1	36,1	24,6	25,3
Par tranche de 100 \$ de prêts	0,25	0,16	0,12	0,10	0,12



AUTRES REVENUS

L'implantation du nouveau système comptable en 1990 rend impossible la présentation en détail des autres revenus puisque la ventilation diffère sensiblement de celle qui était utilisée auparavant.

Les principales composantes des autres revenus proviennent des frais d'administration des comptes d'épargne et de prêts, des frais de perception, de change et de services

internationaux, ainsi que des services divers. Ils se sont élevés à 324 M\$, en hausse de 57,8 M\$ ou 21,7% depuis un an. Comme la gestion des services occupe une place de plus en plus importante au sein du réseau des caisses, des politiques sur les frais d'utilisation de ces services ont été développées et implantées au cours des dernières années. La diversification des sources de revenus s'est accrue en 1990 et la proportion des autres revenus

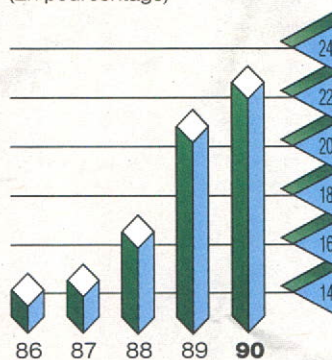
sur le total des revenus bruts a atteint 18,5% contre 16,8% en 1989.

L'intégration des données financières de la Confédération a eu pour effet de surélever le niveau des autres revenus. En 1990, ils atteignaient 46,3 M\$ (42,7 M\$ en 1989), soit 14,3% du montant total des autres revenus. Aussi, le ratio s'est fixé à 0,83 \$ par 100 \$ d'actif moyen en 1990 comparativement à 0,74 \$ en 1989.

10- AUTRES REVENUS

	1990	1989	1988	1987	1986
En millions de dollars	324	266	186	145	124
Par tranche de 100 \$ d'actif moyen	0,83	0,74	0,57	0,53	0,52

PROPORTION DES AUTRES
REVENUS SUR LES FRAIS
AUTRES QUE D'INTÉRÊT
(En pourcentage)



FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊT

Les frais autres que d'intérêt comprennent tous les frais d'exploitation, à l'exception des créances douteuses et de l'impôt. Ils ont totalisé 1 388,9 M\$, une hausse de 149,6 M\$ ou 12,1% par rapport à 1989.

Le développement des activités liées à l'épargne et aux prêts s'est effectué à un rythme plutôt modéré en 1990 et l'actif moyen s'est accru de 7,7%. L'expansion plus rapide des frais autres que d'intérêt a provoqué un alourdissement de la structure des coûts d'exploitation. Exprimés en ratios financiers, ces frais ont grimpé de 0,14 \$, passant de 3,44 \$ en 1989 à 3,58 \$ en 1990.

Par ailleurs, l'intégration des données financières de la Confédération (états non consolidés) provoque le même phénomène que celui observé pour les autres revenus, en ce sens qu'il surélève le ratio de 0,12 \$ par 100 \$ d'actif moyen.

Salaires et avantages sociaux

Les budgets consacrés aux salaires et les avantages sociaux du personnel représentent le plus fort pourcentage du

total des frais autres que d'intérêt, mais cette proportion tend à diminuer. En 1990, ils composaient 62,7% du total des frais comparativement à 64% en 1989.

Les salaires et les avantages sociaux du personnel se sont chiffrés à 870,8 M\$, affichant une hausse de 77,3 M\$ depuis un an, soit une croissance de 9,7%, identique à celle de l'an passé. Cette augmentation explique 51,6% de la variation totale des frais autres que d'intérêt. Parmi les facteurs auxquels il faut attribuer l'élargissement de cette dépense, signalons les révisions salariales dont le taux effectif moyen recommandé se situait à 5,5%, l'augmentation de l'effectif du réseau au taux de 5,4% et l'amélioration des avantages sociaux.

Le taux de progression de cette dépense n'ayant pu se calquer sur l'évolution de l'actif moyen, le ratio a augmenté de 0,05 \$ pour se situer à 2,25 \$ par tranche de 100 \$ d'actif moyen.

Locaux, matériel et mobilier incluant l'amortissement

En 1990, le réseau a connu une activité intense sur le

plan de la rénovation et de la relocalisation des locaux. De plus, il a accru sa présence sur le territoire québécois en poursuivant l'implantation de nombreux guichets automatiques, dont le nombre s'élevait à 1 010 au 31 décembre 1990.

Aussi, les frais imputables aux locaux, au matériel et au mobilier incluant l'amortissement se sont chiffrés à 214,1 M\$ en 1990, ce qui signifie une hausse de 40,2 M\$ ou 23,1%. Cette variation représente 28,9% de la croissance totale des frais autres que d'intérêt.

Autres dépenses

Les autres dépenses composées des frais d'informatique, de sécurité, d'information et autres frais divers ont augmenté de 32,2 M\$. La plus large part de cette augmentation s'explique par la poursuite des travaux au regard du développement technologique. Des sommes importantes ont été consacrées à l'évolution des systèmes informatiques.

11- FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊT

(En millions de dollars)

	1990	1989	Variation en pourcentage	
			1990/89	1989/88
Salaires et avantages sociaux	870,8 \$	793,5 \$	9,7%	9,7%
Locaux, matériel et mobilier incluant l'amortissement	214,1	173,9	23,1	16,5
Autres frais	304,0	271,8	11,8	12,8
Total	1 388,9 \$	1 239,3 \$	12,1%	11,5%

* Les taux de variation de 1989 ont été ajustés pour tenir compte de l'inclusion des chiffres de la Confédération (états non consolidés).



COMMENTAIRES SUR LA GESTION

GESTION DES LIQUIDITÉS

La gestion des liquidités a pour objectif d'assurer une disponibilité de fonds suffisante et continue pour honorer toute demande quotidienne de sortie de fonds.

Cette gestion est influencée par l'appariement des échéances des éléments de l'actif et du passif et la diversité des sources de fonds. De plus, elle nécessite le maintien d'un portefeuille de titres encaissables en tout temps.

Ainsi, les caisses, les fédérations et la Caisse centrale Desjardins du Québec sont

responsables, selon leurs activités, du maintien d'un niveau minimal de liquidités conformément aux normes édictées par la Confédération, tant sur le plan quantitatif que qualitatif. Par ailleurs, les fédérations et la Caisse centrale Desjardins du Québec sont les mandataires pour la gestion des liquidités des caisses.

Le portefeuille de liquidité normative se compose de titres de première acceptabilité, pour un minimum de 50 %, et de deuxième acceptabilité. Un titre est admissible à la liquidité lorsqu'il satisfait des critères de sécurité et de négociabilité, c'est-à-dire qu'il est hautement accepté sur les marchés financiers et qu'il peut s'y transiger

rapidement sans perte importante de sa valeur. Cette négociabilité du titre est notamment tributaire de la cote de crédit de l'émetteur.

Le niveau moyen de liquidités maintenu pour les mercredis de décembre 1990 correspondait à 12,23 % du passif-dépôts, comparativement à 12,11 % pour le même mois de l'année précédente.

Au 31 décembre 1990, le portefeuille de liquidité normative était composé à 31,94 % de titres du Canada, 12,65 % de titres du Québec, 36,57 % de titres bancaires ainsi que 18,84 % d'autres titres et de numéraire.

12- PORTEFEUILLE DE LIQUIDITÉ NORMATIVE

Valeur nominale au 31 décembre 1990

	(En millions de dollars)	(En pourcentage)
Titres du Canada	1 252,1 \$	31,94 %
Titres du Québec	495,6	12,65
Titres bancaires	1 433,6	36,57
Autres titres et numéraire	738,5	18,84
Total	3 919,8 \$	100,00 %



GESTION DE LA BASE D'ENDETTEMENT

La base d'endettement correspond au capital propre du réseau des caisses, des fédérations et de la Caisse centrale Desjardins du Québec. En plus de contribuer à protéger les épargnants d'une dévaluation éventuelle de l'actif, la base d'endettement vise à assurer l'expansion sécuritaire du bilan de l'entreprise.

Le ratio de l'ensemble du réseau se situait à 5,69% au 31 décembre 1990, comparativement à 4,99% au 31 décembre 1989. Cette évaluation tient compte des éléments énumérés dans la Loi sur les caisses

d'épargne et de crédit, en plus de ceux qui sont contenus dans le projet de règlement publié par l'inspecteur général des institutions financières le 21 novembre 1990.

La progression de 0,7% du ratio au cours de l'année s'explique principalement par la vente des parts permanentes et par l'augmentation des réserves générales des caisses. Ces dernières ont progressé de façon importante au cours de la dernière année pour atteindre 4,11% des dettes.

Les parts détenues par les membres des caisses comprennent les parts de qualification et les parts permanentes.

Elles ont atteint 172,9 M\$, soit 0,46% des dettes. Les réserves des fédérations et de la Corporation de fonds de sécurité Desjardins ont aussi contribué à l'augmentation du ratio. Globalement, la base d'endettement a connu une croissance soutenue de 22% au cours de la dernière année. Par ailleurs, la croissance des dettes a été plus modérée. Elle s'est établie à 7,1% comparativement à 9,3% l'an passé.

Selon les normes établies, chaque réseau fédération-caisses a atteint une base d'endettement au moins égale à 5% de la somme de ses dettes en date du 31 décembre 1990.

13-BASE D'ENDETTEMENT (CAPITAL)

(En millions de dollars)

	1990		1989		1988	
Réserves caisses	1 559,9 \$ ²	4,11%	1 274,8 \$ ¹	3,59%	1 020,3 \$	3,14%
Réserves fédérations	160,5	0,42	134,4	0,38	116,6	0,36
Parts membres-caisses	172,9 ³	0,46	28,4	0,08	27,8	0,09
80% des trop-perçus (caisses, fédérations)	286,3	0,75	269,9	0,76	170,9	0,53
Réserves Caisse centrale	37,7	0,10	34,1	0,10	21,1	0,07
Réserves Corporation de fonds de sécurité	187,2	0,49	160,3	0,45	136,4	0,42
Autres éléments	51,9 ⁴	0,14	61,2	0,17	64,6	0,20
Moins: investissements Société financière	(296,7) ²	(0,78)	(193,2) ¹	(0,54)	(91,5)	(0,28)
Total base d'endettement	2 159,8 \$	5,69%	1 769,9 \$	4,99%	1 466,3 \$	4,52%
Total — dettes cumulées	37 976,6 \$	100,00%	35 471,6 \$	100,00%	32 443,2 \$	100,00%
RATIO — BASE D'ENDETTEMENT		5,69%		4,99%		4,52%
Croissance base d'endettement		22,0%		20,7%		13,0%
Croissance dettes		7,1%		9,3%		17,1%

- Notes: (1) Un redressement reflétant un changement de méthode comptable a été apporté simultanément à la création des sociétés de portefeuille en date du 31 décembre 1989. L'impact sur les réserves des caisses a été de 117,1 M\$ tandis que la valeur des investissements dans la Société financière a été majorée de 64,7 M\$.
- (2) Les réserves des caisses de même que la valeur des investissements dans la Société financière se sont accrues de 91,2 M\$ à la suite de la comptabilisation d'un surplus d'apport relatif à la fusion de l'AVD et de La Sauvegarde.
- (3) La vente de parts permanentes au montant de 143,6 M\$ explique ce résultat. Les parts de qualification représentent le solde de 29,3 M\$.
- (4) Les autres éléments représentent les impôts payables et les impôts recouvrables sur les revenus reportés des caisses et des fédérations.



RAPPORTS FINANCIERS CUMULÉS

BILAN CUMULÉ (NON VÉRIFIÉ)

Au 31 décembre (en milliers de dollars)

ACTIF	1990	1989	Variation en pourcentage
Encaisse	663 624 \$	779 926 \$	(14,9)%
Valeurs mobilières			
Émises ou garanties par le Canada	1 237 592	1 856 204	(33,3)
Émises ou garanties par les provinces et les corps municipaux ou scolaires	531 388	304 883	74,3
Autres	3 006 576	2 238 236	34,3
	4 775 556	4 399 323	8,6
Prêts			
Particuliers	21 526 295	20 955 740	2,7
Entreprises	11 835 899	9 962 447	18,8
	33 362 194	30 918 187	7,9
Autres éléments d'actif			
Immobilisations	809 689	730 651	10,8
Intérêts courus à recevoir	427 172	382 472	11,7
Autres	141 033	153 207	(8,0)
	1 377 894	1 266 330	8,8
	40 179 268 \$	37 363 766 \$	7,5 %
PASSIF			
Dépôts			
Épargne avec opérations et à rendement croissant	6 352 200 \$	5 903 691 \$	7,6 %
Épargne stable	4 421 405	4 958 927	(10,8)
Épargne à terme	25 315 136	23 005 846	10,0
	36 088 741	33 868 464	6,6
Autres éléments de passif			
Emprunts	24 016	43 552	(44,9)
Intérêts courus à payer	1 264 021	1 055 003	19,8
Autres	385 629	473 431	(18,5)
	1 673 666	1 571 986	6,5
Avoir			
Capital social	337 559	223 176	51,3
Trop-perçus non répartis	310 416	256 974	20,8
Réserves	1 768 886	1 443 166	22,6
	2 416 861	1 923 316	25,7
	40 179 268 \$	37 363 766 \$	7,5 %



RÉSULTATS CUMULÉS (NON VÉRIFIÉS)

Pour l'exercice terminé le 31 décembre (en milliers de dollars)

	1990	1989
Revenus d'intérêt		
Encaisse et valeurs mobilières	612 761 \$	513 674\$
Prêts	4 243 399	3 706 857
	4 856 160	4 220 531
Frais d'intérêt	3 344 450	2 852 492
Revenus nets d'intérêt	1 511 710	1 368 039
Créances douteuses	84 292	50 058
Revenus nets d'intérêt après créances douteuses	1 427 418	1 317 981
Autres revenus	323 634	265 862
Revenus nets d'intérêt et autres revenus	1 751 052	1 583 843
Frais autres que d'intérêt		
Salaires et avantages sociaux	870 771	793 540
Locaux, matériel et mobilier incluant l'amortissement	214 135	173 946
Autres frais	303 981	271 807
	1 388 887	1 239 293
Trop-perçus avant impôts	362 165	344 550
Impôts sur le revenu	58 918	53 460
Trop-perçus de l'exercice	303 247 \$	291 090 \$



BILAN CUMULÉ (NON VÉRIFIÉ)

Au 31 décembre 1990 (en milliers de dollars)

ACTIF	Caisses	Fédérations	Confédération	Caisse centrale	Cumulé
Encaisse	3 535 424 \$	80 917 \$	(19 215) \$	36 837 \$	663 624 \$
Valeurs mobilières					
Émises ou garanties par le Canada	949	1 046 954	—	189 689	1 237 592
Émises ou garanties par les provinces et les corps municipaux ou scolaires	2 713	423 753	—	104 922	531 388
Autres	2 512 441	3 195 235	369 514	447 814	3 006 576
	2 516 103	4 665 942	369 514	742 425	4 775 556
Prêts					
Particuliers	21 140 875	—	—	365 420	21 526 295
Entreprises	8 853 183	2 213 578	—	2 810 499	11 835 899
	29 994 058	2 213 578	—	3 195 919	33 362 194
Autres éléments d'actif					
Immobilisations	625 880	47 868	134 180	1 761	809 689
Intérêts courus à recevoir	363 864	92 668	149	92 817	427 172
Autres	92 906	31 460	41 230	3 731	141 033
	1 082 650	171 996	175 559	98 309	1 377 894
	37 128 235 \$	7 132 433 \$	525 858 \$	4 073 490 \$	40 179 268 \$
PASSIF					
Dépôts					
Épargne avec opérations et à rendement croissant	6 235 663 \$	2 857 009 \$	— \$	79 889 \$	6 352 200 \$
Épargne stable	4 421 405	—	—	—	4 421 405
Épargne à terme	21 120 747	3 104 396	76 856	3 454 481	25 315 136
	31 777 815	5 961 405	76 856	3 534 370	36 088 741
Autres éléments de passif					
Emprunts	1 759 498	277 214	44 525	—	24 016
Intérêts courus à payer	1 202 074	88 276	3 038	78 726	1 264 021
Autres	261 395	45 688	43 933	13 258	385 629
	3 222 967	411 178	91 496	91 984	1 673 666
Avoir					
Capital social	311 332	81 506	349 089	409 403	337 559
Dépôt à participation	—	461 313	—	—	—
Trop-perçus non répartis	253 772	56 571	73	—	310 416
Réserves	1 562 349	160 460	8 344	37 733	1 768 886
	2 127 453	759 850	357 506	447 136	2 416 861
	37 128 235 \$	7 132 433 \$	525 858 \$	4 073 490 \$	40 179 268 \$



RÉSULTATS CUMULÉS (NON VÉRIFIÉS)

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 1990 (en milliers de dollars)

	Caisses	Fédérations	Confédération	Caisse centrale	Cumulé
Revenus d'intérêt					
Encaisse et valeurs mobilières	490 795 \$	529 009 \$	6 635 \$	116 555 \$	612 761 \$
Prêts	3 864 939	287 753	—	392 345	4 243 399
	4 355 734	816 762	6 635	508 900	4 856 160
Frais d'intérêt	2 984 265	663 092	18 425	432 617	3 344 450
Revenus nets d'intérêt	1 371 469	153 670	(11 790)	76 283	1 511 710
Créances douteuses	72 391	1 401	—	10 500	84 292
Revenus nets d'intérêt après créances douteuses	1 299 078	152 269	(11 790)	65 783	1 427 418
Autres revenus	234 083	169 851	257 642	14 401	323 634
Revenus nets d'intérêt et autres revenus	1 533 161	322 120	245 852	80 184	1 751 052
Frais autres que d'intérêt					
Salaires et avantages sociaux	651 875	105 973	105 181	8 045	870 771
Locaux, matériel et mobilier incluant l'amortissement	156 255	34 343	20 276	3 485	214 135
Autres frais	409 658	119 433	120 308	3 536	303 981
	1 217 788	259 749	245 765	15 066	1 388 887
Trop-perçus avant impôts	315 373	62 371	87	65 118	362 165
Impôts sur le revenu	51 512	5 800	14	11 101	68 427
Trop-perçus avant rémunération du capital social	263 861	56 571	73	54 017	293 738
Rémunération du capital social	—	—	—	(51 663)	—
Autres ristournes	—	—	—	(8 254)	—
Récupération d'impôts y afférant	—	—	—	9 509	9 509
Trop-perçus de l'exercice	263 861 \$	56 571 \$	73 \$	3 609 \$	303 247 \$



NOTES AFFÉRENTES AUX RAPPORTS FINANCIERS CUMULÉS (NON VÉRIFIÉS)

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 1990

1- CARACTÈRE NON VÉRIFIÉ DES RAPPORTS FINANCIERS CUMULÉS

Le bilan cumulé et les résultats cumulés ont été établis à partir des données non vérifiées des caisses, des fédérations et de la Confédération (états non consolidés) et des données vérifiées de la Caisse centrale Desjardins du Québec. Le regroupement de ces institutions représente le réseau coopératif Desjardins.

2- NON-SIMULTANÉITÉ DES EXERCICES FINANCIERS

La différence observée entre les trop-perçus avant répartition du bilan cumulé et celui dont font mention les résultats cumulés est attribuable à la distribution déjà effectuée d'une partie des trop-perçus, en raison de la non-simultanéité des exercices financiers des caisses.

3- ÉNONCÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

a) Rapports financiers cumulés

Les rapports financiers cumulés comprennent les données relatives aux caisses, aux fédérations, à la Confédération (états non consolidés) et à la Caisse centrale après élimination des transactions entre elles. De plus, il n'est pas possible de consolider ces rapports financiers, puisqu'il n'y a pas de société mère.

b) Valeurs mobilières

Titres de participation

Les titres de participation dans les sociétés satellites ou en participation, dont l'accroissement de l'avoir net peut revenir au participant, sont comptabilisés à la valeur de consolidation. Les autres titres de participation sont comptabilisés au coût d'acquisition.

Autres titres détenus à des fins de placement

Les titres à échéance déterminée sont comptabilisés au coût amorti. En ce qui concerne les obligations, elles sont amorties selon la méthode du rendement d'origine. Pour les autres titres à échéance déterminée, l'escompte est amortie sur une base linéaire. Les autres titres sont comptabilisés au coût d'acquisition.

Titres détenus à des fins de commerce

Ces valeurs sont comptabilisées au moindre de la valeur au marché ou du coût d'acquisition.

Baisse durable de valeur

Advenant le cas où une baisse durable de valeur survient sur les titres de placements, ceux-ci sont comptabilisés à la valeur de réalisation et la perte qui en découle est imputée aux résultats de l'exercice.

c) Prêts

Les prêts sont comptabilisés, déduction faite de la provision pour créances douteuses. Cette provision est établie selon la méthode de l'analyse des cas spécifiques, caisse par caisse, et complétée par une estimation en fonction de l'expérience passée. Les fédérations et la Caisse centrale utilisent une provision spécifique et générale. Les créances douteuses sont entièrement imputées aux résultats de l'exercice.

d) Accords de crédit croisés

Les caisses, les fédérations et la Caisse centrale ont conclu des accords de crédit croisés afin de gérer le risque inhérent aux fluctuations des taux d'intérêt. Les revenus ou les frais relatifs à ces accords sont imputés aux résultats de l'exercice.

e) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire ou dégressif, selon le cas.

L'amortissement pour l'exercice terminé le 31 décembre 1990 est de 66 964 000 \$ (1989: 59 497 000 \$).



NOTES AFFÉRENTES AUX RAPPORTS FINANCIERS CUMULÉS (NON VÉRIFIÉS)

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 1990

4- VALEURS MOBILIÈRES (EN MILLIERS DE DOLLARS)

	Échéance					Total	
	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance	1990	1989
VALEURS ÉMISES OU GARANTIES PAR:							
Le Canada	1 105 462 \$	103 594 \$	28 183 \$	353 \$	— \$	1 237 592 \$	1 856 204 \$
Les provinces et les corps municipaux ou scolaires, au Canada	484 037	8 635	29 647	9 069	—	531 388	304 883
AUTRES VALEURS MOBILIÈRES							
Dettes des émetteurs canadiens:							
institutions bancaires	1 467 130	4 998	—	—	—	1 472 128	843 187
institutions du MCPEDQ	110 305	58 665	637	—	46 866	216 473	438 365
autres émetteurs	635 725	87 023	101 021	41 762	273	865 804	620 877
Actions ou parts sociales des institutions du MCPEDQ	—	—	—	—	447 268	447 268	330 791
Autres actions	—	—	—	—	4 903	4 903	5 016
TOTAL	3 802 659 \$	262 915 \$	159 488 \$	51 184 \$	499 310 \$	4 775 556 \$	4 399 323 \$

5- IMPÔTS SUR LE REVENU

Un impôt estimatif a été calculé sur les trop-perçus de l'exercice courant des caisses et des fédérations, sans tenir compte des paiements d'intérêt sur le capital social et des ristournes qui seront statués par les assemblées générales.

6- CAPITAL SOCIAL

Le capital social est composé de parts sociales, de parts de qualification et de parts permanentes.

7- RÉMUNÉRATION DU CAPITAL SOCIAL

La rémunération du capital social relève de l'assemblée générale pour les caisses, les fédérations et la Confédération et du conseil d'administration pour la Caisse centrale.

8- SITUATION COMPARATIVE

La présentation de l'exercice précédent a été modifiée à la suite de l'intégration des données de la Confédération (états non consolidés) et de la comptabilisation des revenus de subventions des caisses.



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

COMPOSITION DU PORTEFEUILLE (NON VÉRIFIÉE)

Au 31 décembre 1990

VALEURS MOBILIÈRES (En millions de dollars)	Caisses	Fédérations	Confédération	Caisse centrale	Cumulé* 1990	Cumulé* 1989
Bons du Trésor						
Canada	— \$	815,5 \$	— \$	153,7 \$	969,2 \$	1 653,5 \$
Québec	—	313,5	—	68,2	381,7	76,8
TOTAL PARTIEL	—	1 129,0	—	221,9	1 350,9	1 730,3
Obligations						
Canada	1,0	231,5	—	35,9	268,4	202,7
Québec	2,0	19,4	—	—	21,4	37,8
Hydro-Québec	0,7	15,1	—	32,6	48,4	14,9
Municipalités	—	2,1	—	—	2,1	1,5
Commissions scolaires	—	1,1	—	4,1	5,2	1,1
Collèges, hôpitaux et fabriques	—	—	—	—	—	—
Sociétés privées	—	0,2	—	210,4	210,6	107,5
TOTAL PARTIEL	3,7	269,4	—	283,0	556,1	365,5
Autres placements						
Acceptations bancaires	—	1 183,3	—	66,9	1 250,2	745,3
Effets bancaires escomptés	—	112,4	—	11,8	124,2	121,9
Dépôts et billets bancaires	—	87,9	—	9,9	97,8	35,5
Dépôts et billets autres	—	632,4	—	95,3	727,7	485,6
Dépôts et autres valeurs du MCPEDQ	1 935,1	408,7	28,0	53,5	216,5 *	578,6 *
Actions et parts sociales ¹	577,3	842,8	341,5	0,1	452,2 *	336,6 *
TOTAL PARTIEL	2 512,4	3 267,5	369,5	237,5	2 868,6	2 303,5
TOTAL	2 516,1 \$	4 665,9 \$	369,5 \$	742,4 \$	4 775,6 \$	4 399,3 \$

* Les soldes marqués d'un astérisque dans la colonne « cumulé » ont fait l'objet de régularisations afin d'éliminer les transactions entre les caisses, les fédérations, la Confédération et la Caisse centrale Desjardins.

¹ En majorité du MCPEDQ.



STATISTIQUES DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES (NON VÉRIFIÉES)

BILAN CUMULÉ (NON VÉRIFIÉ)

Au 31 décembre (en milliers de dollars)

	1990	1989	1988	1987	1986
ACTIF					
Encaisse	663 624 \$	779 926 \$	682 284 \$	575 644 \$	652 566 \$
Valeurs mobilières	4 775 556	4 399 323	3 748 482	3 240 167	3 583 686
Prêts	33 362 194	30 918 187	28 961 043	24 993 959	20 748 504
Autres éléments d'actif	1 377 894	1 266 330	963 944	764 730	661 550
	40 179 268 \$	37 363 766 \$	34 355 753 \$	29 574 500 \$	25 646 306 \$
PASSIF ET AVOIR					
Dépôts					
Épargne avec opérations et à rendement croissant	6 352 200 \$	5 903 691 \$	5 794 263 \$	4 808 094 \$	4 371 061 \$
Épargne stable	4 421 405	4 958 927	5 029 439	5 133 779	5 268 015
Épargne à terme	25 315 136	23 005 846	20 699 741	17 273 658	13 885 306
Total des épargnes	36 088 741	33 868 464	31 523 443	27 215 531	23 524 382
Autres éléments de passif	1 673 666	1 571 986	1 083 827	865 792	774 111
Avoir	2 416 861	1 923 316	1 748 483	1 493 177	1 347 813
	40 179 268 \$	37 363 766 \$	34 355 753 \$	29 574 500 \$	25 646 306 \$

RÉSULTATS CUMULÉS (NON VÉRIFIÉS)

Pour l'exercice terminé le 31 décembre (en milliers de dollars)

	1990	1989	1988	1987	1986
Revenus d'intérêt					
Encaisse et valeurs mobilières	612 761 \$	513 674 \$	344 937 \$	295 103 \$	339 336 \$
Prêts	4 243 399	3 706 857	3 003 624	2 439 556	2 159 647
	4 856 160	4 220 531	3 348 561	2 734 659	2 498 983
Frais d'intérêt	3 344 450	2 852 492	2 160 766	1 643 554	1 528 919
Revenus nets d'intérêt	1 511 710	1 368 039	1 187 795	1 091 105	970 064
Créances douteuses	84 292	50 058	36 089	24 607	25 369
Revenus nets d'intérêt après créances douteuses	1 427 418	1 317 981	1 151 706	1 066 498	944 695
Autres revenus	323 634	265 862	186 171	145 171	124 454
Revenus nets d'intérêt et autres revenus	1 751 052	1 583 843	1 337 877	1 211 669	1 069 149
Frais autres que d'intérêt					
Salaires et avantages sociaux	870 771	793 540	641 458	569 055	498 184
Autres dépenses	518 116	445 753	443 085	383 666	344 219
	1 388 887	1 239 293	1 084 543	952 721	842 403
Trop-perçus avant impôts	362 165	344 550	253 334	258 948	226 746
Impôts sur le revenu	58 918	53 460	45 375	47 769	43 316
Trop-perçus de l'exercice	303 247 \$	291 090 \$	207 959 \$	211 179 \$	183 430 \$

Depuis l'adoption de la nouvelle Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, la Confédération (états non consolidés) doit être ajoutée au réseau coopératif Desjardins. À cet égard, on a redressé les chiffres des années 1989 et 1990 pour en tenir compte.



RAPPORTS FINANCIERS CUMULÉS

BILAN CUMULÉ (NON VÉRIFIÉ)

Au 31 décembre (en milliers de dollars)

ACTIF	Caisses	Fédérations	Cumulé	Prorata (en pourcentage)
Encaisse	232 820 \$	32 072 \$	92 809 \$	3,7%
Valeurs mobilières				
Émises ou garanties par le Canada	9 562	27 302	36 864	1,5
Émises ou garanties par les provinces et les corps municipaux ou scolaires	13 393	32 934	46 327	1,9
Autres	296 792	226 091	301 549	12,2
	319 747	286 327	384 740	15,6
Prêts	1 844 854	93 638	1 903 212	76,8
Autres éléments d'actif				
Immobilisations	53 971	8 490	62 461	2,5
Intérêts courus à recevoir	18 929	8 181	25 741	1,1
Autres	5 513	2 226	7 739	0,3
	78 413	18 897	95 941	3,9
	2 475 834 \$	430 934 \$	2 476 702 \$	100,0%

PASSIF

Dépôts				
Épargne avec opérations et à rendement croissant	308 361 \$	204 534 \$	308 361 \$	12,4%
Épargne stable	551 366	—	551 366	22,3
Épargne à terme	1 370 759	187 896	1 386 499	56,0
	2 230 486	392 430	2 246 226	90,7
Autres éléments de passif				
Emprunts	35 280	4 564	4 564	0,2
Intérêts courus à payer	70 982	1 861	71 474	2,9
Autres	21 205	2 754	23 959	0,9
	127 467	9 179	99 997	4,0
Avoir				
Capital social	5 482	16 727	5 482	0,2
Trop-perçus non répartis	17 775	6 548	24 323	1,0
Réserves	94 624	6 050	100 674	4,1
	117 881	29 325	130 479	5,3
	2 475 834 \$	430 934 \$	2 476 702 \$	100,0%



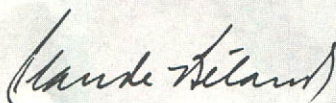
RÉSULTATS CUMULÉS (NON VÉRIFIÉS)

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 1990 (en milliers de dollars)

	Caisses	Fédérations	Cumulé
Revenus d'intérêt			
Encaisse et valeurs mobilières	50 803 \$	40 914 \$	45 362 \$
Prêts	245 403	11 041	253 215
	296 206	51 955	298 577
Frais d'intérêt	195 754	47 895	194 065
Revenus nets d'intérêt	100 452	4 060	104 512
Créances douteuses	2 652	—	2 652
Revenus nets d'intérêt après créances douteuses	97 800	4 060	101 860
Autres revenus	15 423	8 570	18 027
Revenus nets d'intérêt et autres revenus	113 223	12 630	119 887
Frais autres que d'intérêt			
Salaires et avantages sociaux	39 494	4 150	43 644
Locaux, matériel et mobilier incluant l'amortissement	7 969	1 530	9 499
Autres frais	40 953	4 279	39 266
	88 416	9 959	92 409
Trop-perçus avant impôts	24 807	2 671	27 478
Impôts sur le revenu	6 621	662	7 283
Trop-perçus de l'exercice	18 186 \$	2 009 \$	20 195 \$



Nous soussignés, certifions que le 59^e Rapport annuel de la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec répond aux exigences de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit et qu'il a été dûment approuvé par le conseil d'administration de la Confédération.

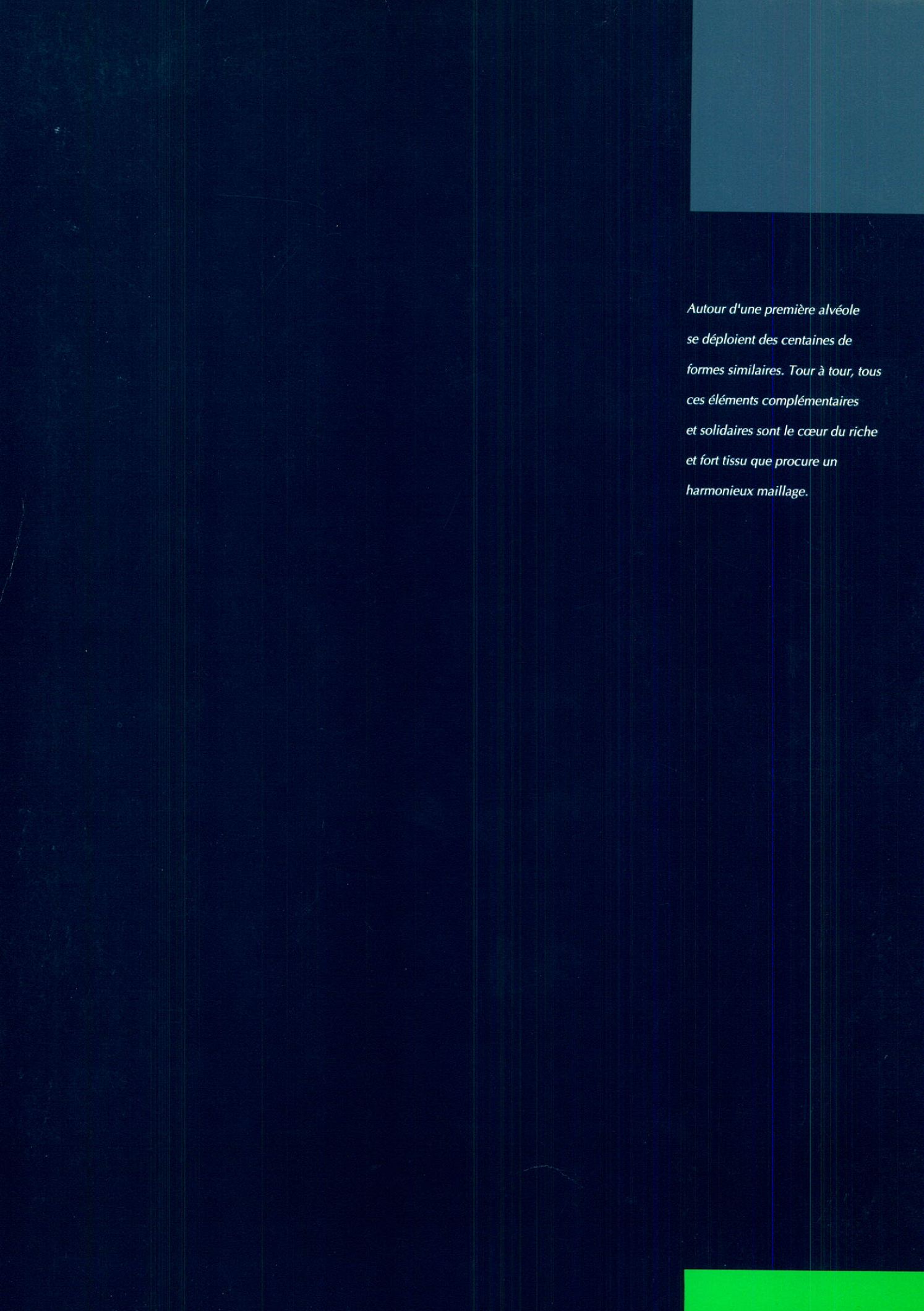


Claude Béland
Président



Jacques Bertrand
Président du conseil d'administration





*Autour d'une première alvéole
se déploient des centaines de
formes similaires. Tour à tour, tous
ces éléments complémentaires
et solidaires sont le cœur du riche
et fort tissu que procure un
harmonieux maillage.*